Khalifa enfonce la fille de l'ex-P-DG d'Air Algérie

Lire en page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5177 - JEUDI 21 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



IL A CRITIQUÉ L'ACTION DE LA MINUSMA DANS LE NORD DU MALI

L'ONU tance IBK

Lire en page 4

Retentissante opération contre Jund El khilafa

LE PUISSANT COUP DE L'ANP



En 48 heures, l'ANP a éliminé 25 terroristes à Bouira dont le chef de la phalange Jund El Khilafa, Bachir Kherzai alias Othman Abou Abdellah Al Assimi, le successeur d'Abdelmalek Gouri. Il s'agit de la plus retentissante opération à mettre à l'actif des forces de sécurité depuis le début de l'année tant elle a décimé des éléments qui s'apprêtaient à commettre des attentats dans la capitale. Ce succès est le fruit d'un travail combiné, minutieusement préparé par l'ANP et exécuté avec une efficacité insoupçonnée dans lequel le renseignement a été décisif.

Lire en page 3



MOUAÂTASSEM BOUDIAF, DIRECTEUR DE LA RÉGULATION DE LA MONÉTIQUE

Le e-paiement «possible à partir de juin»

Lire en page 4



EXPOSITION DU PHOTOGRAPHE DU JI ADEL SEHREI

Un œil sur le patrimoine et les paysages algériens

Lire en page 11



30e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Qui de Tlemcen, Koléa ou Hadjout accompagnera Merouana en DNA ?

Lire en page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROCÈS KHALIFA BANK

Khalifa enfonce la fille de l'ex-P-DG d'Air Algérie !

Le procès de Khalifa Bank s'est poursuivi hier au tribunal criminel de Blida par le défilé à la barre de 9 accusés non détenus. Ces derniers dont Benouis Lynda, la fille de l'ancien patron d'Air Algérie, feu Benouis Tayeb, sont poursuivis pour les délits d'«abus de confiance» et de «dissimulation de biens acquis d'un vol».



De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Auditionnés au titre de la quatorzième journée du procès, les accusés qui se sont succédé devant le président du tribunal Antar Menouar ont, à l'unanimité, nié tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire. Ils ont rejeté l'accusation d'avoir gardé «intentionnellement» des biens précédemment acquis auprès de l'ex-milliardaire Abdelmoumene Rafik Khalifa ou via la propriété bancaire de ce dernier, l'ex-Khalifa Bank de Chéraga. Le premier accusé à être auditionné par le président, est le français Jean-Bernard Phillan au sujet d'un micro portable acquis au titre de sa fonction. Il occupait le poste de directeur de l'exploitation d'Antinéa, une des anciennes compagnies aériennes de Abdelmoumene Khalifa. Se défendant arabe dialectal et se passant ainsi de traducteur, Phillan a soutenu n'avoir « pas eu l'intention » de garder l'appareil informatique en sa possession, affirmant ne l'avoir pas restitué en raison des données de la compagnie qui s'y trouvaient. Cela, d'autant plus que des «piratages» précédents ont eu lieu au sein d'Antinéa au profit de compagnies concurrentielles, a-t-il poursuivi.

«Je suis un Algérien et un fils de l'Algérie»

Il a affirmé au juge Menouar avoir restitué en 2003 le véhicule de service acquis lors de son exercice et ce, dès le début du déclin de l'ex-empire Khalifa, de même que l'ordinateur en question afin d'éviter qu'il ne soit «exploité illégalement», ajoutant avoir saisi par écrit le liquidateur de la caisse principale à deux reprises à ce sujet, en vain. « Je suis un Algérien et un fils de l'Algérie », a-t-il tenu à déclarer, ému, avant de préciser que sa famille a subi les affres de l'Organisation armée secrète (OAS) française durant la guerre de libération nationale.

«Personne ne doute de votre sincérité et vous comparaissez dans ce tribunal au même titre que n'importe quel autre citoyen» a répliqué, rassurant, le juge Menouar. Le président a par ailleurs interrogé l'accusé Rachid Bessehoua pour le même délit à savoir «dissimulation de biens acquis par vol». Il a été esté en justice à propos d'un véhicule dont il a bénéficié dans le cadre d'un achat groupé de Khalifa Bank, alors qu'il n'avait aucun lien avec celui-ci. «C'est grâce à mon beau-frère, Badreddine Châachoua qui occupait la fonction de directeur de la communication et du développement technique du groupe Khalifa, que j'ai pu bénéficier des réductions proposées lors de cet achat», a-t-il souligné, ajoutant avoir payé la somme de 200 millions de centimes pour ledit véhicule, inscrit en son propre nom. Auditionné pour le même chef d'inculpation par le juge d'instruction du tribunal de Chéraga puis confirmé par la chambre d'accusation de la cour de Blida, El-Hadi El-Aggoun a répondu de l'achat d'une villa dont le propriétaire était l'accusé détenu Abdelhafidh Châachoua, chargé alors de la sécurité des fonds au sein du groupe dissous et qu'il a mise en vente dès le début de la liquidation de celui-ci. Sise au «Village des artistes» de Zéralda, la villa a été achetée 700 millions de centimes alors que sa valeur réelle, a relevé le juge, était de 3 milliards de centimes ! «La villa vous a été cédée apparemment à un prix symbolique !» Le prévenu a par ailleurs nié avoir un lien direct avec le dénommé Abdelhafid Châachoua. Il a soutenu avoir conclu le contrat d'achat du bien avec le père de ce dernier, notant que la transaction a été conclue en «deux jours». Le procureur général Mohamed Zerg Erras lui demande alors si cette vente «n'avait pas suscité sa curiosité» eu égard à l'emplacement et au prix de la villa, de même qu'à la célérité avec laquelle elle s'est effectuée. Lui succédant un ex-cadre du ministère de la Poste et de Technologie de la communication était poursuivi pour, outre le délit d'«abus de confiance», de «préjudices» occasionnés à l'ex-banque privée. Ce à quoi, cet ancien cadre a répliqué avoir perçu des biens «d'accompagnement» de la part des entreprises l'ayant formé pendant son exercice à Kalifa Bank et «non pas par celle-ci». Le mis en cause a cité, à ce propos, la société française de télécommunications et d'électronique Sagem, avant de soutenir avoir signé en 2001 la décharge de délivrance de six téléphones portables à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), sur « instruction » de Abdelmoumene Khalifa. Deux des appareils en question, a relevé le juge Menouar, étaient utilisés par leurs destinataires au nom de Khalifa Bank et non pas en les leurs, ce que confirmera le prévenu qui a ajouté avoir restitué en 2005 au liquidateur de ladite banque, Moncef Batsi, le véhicule de service acquis auprès de celle-ci. L'ancien directeur des Finances et de la Comptabilité à Khalifa Bank de 2001 à 2003, le prévenu Sid-Ahmed Haddadi, s'est défendu d'avoir conservé un téléphone et un ordinateur portables acquis pendant son exercice. Il a, en revanche, déclaré avoir remis à son ex-employeur, au moment de sa démission, le véhicule de fonction dont il a bénéficié. Le mis en cause a confirmé par écrit au président car il ne pouvait parler, avoir remis les premiers biens en 2004 après l'intervention du liquidateur du groupe, Moncef Batsi. Egalement ancien cadre du ministère de la Poste et des Technologies de la Communication et de l'Information (PTIC), Haddadi a perdu l'usage de la parole à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

«Lynda Benouis n'a pas remboursé les 900 millions»

Le président a en outre auditionné Benouis Lynda, la fille du feu Benouis Tayeb, ancien président-directeur général d'Air Algérie, qui a occupé le poste de directrice de la monnaie, chargée des cartes CIB à la caisse principale de Khalifa Bank. La mise en cause était poursuivie pour n'avoir pas remboursé le crédit bancaire dont elle a bénéficié et qui était de l'ordre de 900 millions de centimes pour l'acquisition d'un appartement en plein cœur de la capitale, alors que le liquidateur a affirmé que l'intéressée a acheté une villa à Chéraga. Lors de son audition par le président, elle a tenu a déclaré qu'elle a sollicité un prêt bancaire auprès du directeur de l'agence de Chéraga pour l'achat d'un appartement, car sa mère gravement malade ne pouvait pas monter jusqu'au 9e étage. Elle a par ailleurs précisé qu'elle s'est ensuite rapprochée de Khalifa Abdelmoumene Rafik qui lui a demandé un délai pour pouvoir prendre la décision dans ce sens. Quelques jours plus tard, elle a été invitée à se présenter à la banque dissoute pour prendre possession de l'argent. A la question de savoir si elle a remboursé la totalité de la somme, elle a répliqué : «J'ai remboursé toute la somme, c'est-à-dire 900 millions de centimes, en trois tranches. J'ai obtenu les sommes de la part d'un parent». Dans le même contexte, elle a affirmé au juge qu'elle a restitué l'argent à Khalifa Abdelmoumene en personne ! Suite à quoi, le président a décidé d'une confrontation avec l'ex-golden boy, durant laquelle, Khalifa a clamé haut et fort : «Ce n'est pas vrai monsieur le juge ; elle n'a jamais remis les 900 millions de centimes qu'elle a pris auprès de l'agence de Chéraga ! Je ne lui ai jamais signé une lettre de félicitations ! Nous avons versé ces sommes faramineuses dans le compte courant de la personne qui devait leur vendre l'appartement ! elle». Le liquidateur de la caisse principale de Khalifa Bank, selon toujours le juge, a précisé dans son rapport que le trou financier de 900 millions de centimes découvert à l'agence de Chéraga n'a jamais été remboursé ! Les autres accusés ont maintenu leurs premières dépositions faites lors de l'instruction judiciaire. Ils ont été unanimes de nier avoir eu l'intention de garder les biens d'autrui en leur possession, notamment en ce qui concerne les micros portables et des portables cellulaires. Le président Antar Menouar procédera, à partir d'aujourd'hui, à l'écoute des témoins clés notamment ceux qui étaient concernés directement, à l'image de ceux poursuivis en matière correctionnelle et lesquels ont purgé leurs peines. Il est à rappeler que le début de la semaine prochaine sera sans aucun doute riche en déclarations, car de hauts cadres et fonctionnaires défileront à la barre pour donner leur version des faits. Par ailleurs l'un des accusés, Laoudj Boualem a été poursuivi pour non-dénonciation de criminels occupait le poste de chargé du service juridique au sein de Khalifa Bank. Il a été reproché au mis en cause de n'avoir pas déposé plainte contre l'ancien directeur de l'agence d'El Harrach Aziz Djamel et de l'ex-directeur de l'agence des Abattoirs d'Hussein Dey.

R. H.

PROCÈS DU GROUPE CNAN

Le verdict reporté au 3 juin prochain

LE VERDICT dans l'affaire de la Compagnie nationale ade navigation (Cnan) dans laquelle sont impliqués 21 cadres de cette même compagnie pour corruption a été reporté au 3 juin prochain. C'est ce qu'a annoncé hier le président du pôle judiciaire spécialisé d'Alger. L'audience s'est déroulée en moins de cinq minutes. Les 21 inculpés se sont présentés à l'audience, et le président du pôle judiciaire spécialisé d'Alger a ensuite annoncé le report du verdict de ce procès. Lors de la tenue du procès qui avait eu lieu quelques semaines auparavant, le représentant du ministère public avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 10 ans contre les 21 accusés. Le procureur avait requis 10 ans de prison ferme contre les deux ex-PDG Ali Koudil et Ali Boumbar, et la même peine contre Ghit Feraoun, un ressortissant saoudien, en fuite. Selon l'arrêt de renvoi, les 21 personnes impliquées dans cette affaire étaient accusées de plusieurs chefs d'inculpation, dont «dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés». Le principal accusé dans cette affaire, l'ex-directeur général de CNAN Group (actuellement en détention préventive), était accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui «d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie, et sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation», selon le document. Une enquête sur ces dépassements a été menée par les services de sécurité et les services de l'Inspection générale des finances (IGF) dans le cadre de laquelle 78 cadres ont été interrogés, ajoute la même source. L'enquête a également porté sur les réparations des navires et autres rénovations réalisées à l'étranger. Les contrats conclus par la CNAN avec des compagnies étrangères et le fret des navires algériens au profit de ces dernières étaient au centre de l'enquête qui a concerné aussi les filiales du groupe.

S. N.

RETENTISSANTE OPÉRATION CONTRE JUND ELKHILAFA

Le grand coup de l'ANP

En deux jours (mardi et mercredi), l'ANP a éliminé 25 terroristes à Bouira dont le chef de la phalange Jund El Khilafa Bachir Kherzai alias OthmanAbou Abdellah Al Assimi, le successeur d'Abdelmalek Gouri. En plus de l'élimination des ces terroristes, l'ANP a récupéré un important lot d'armes composé de 13 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, d'un fusil mitrailleur de type FMPK, de 9 fusils semi-automatiques de type Seminov, d'un fusil à lunette, d'un fusil à pompe, d'un fusil lance-grenades, d'un fusil de chasse à canon scié, d'un pistolet automatique, d'une importante quantité de munitions, de grenades, de postes radio et d'autres objets.

Lors de cette opération, deux terroristes ont été capturés. Ces terroristes étaient en conclave pour planifier des attentats à Alger,Tizi Ouzou et Bouira. L'Armée, précédemment informée de cette réunion, a donné le temps aux terroristes de prendre possession des lieux pour lancer une offensive surprise. Il est à craindre que d'autres terroristes aient réussi à prendre la fuite. La semaine dernière, quatre gardes communaux ont été tués et brûlés à Batna lors d'un guet-apens tendu par un groupe terroriste. Fin avril, l'armée a tué cinq islamistes à TiziOuzou. Le groupe Jund Al Khilafa a été anéanti etson chef, Abdelmalek Gouri, tué en décembre.Aujourd'hui si la situation sécuritaire s'est considérablement améliorée en Algérie depuis la fin de la «décennie noire» et que les grandes villes, en particulier la capitale, bénéficient d'un dispositif de sécurisation très développé, le pays reste tout de même exposé à la menace terroriste, en raison à la fois du risque terroriste régional lié en particulier à la zone sahélienne, limitrophe de l'Algérie, mais également à la situation sécuritaire qui prévaut en Libye ainsi qu'à l'ouest de la Tunisie, dans la région frontalière du mont Chaambi, en plus de la persistance d'un risque terroriste interne, pour l'essentiel localisé dans quelques localités. Bien que les actions terroristes aient diminué ces derniers mois, le risque reste malgré tout élevé dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès, Béjaïa, Jijel, Tébessa, El Oued et dans les Aurès, où évoluent toujours des groupes terroristes d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

La politique antiterroriste efficace

Malgré les ratissages et la saisie régulière d'armes en tous genres, les terroristes restent actifs et dangereux. Selon le ministère de la Défense, des progrès ont été réalisés et les résultats seraient probants quant à l'affaiblissement du risque terroriste. Selon les autorités militaires, plusieurs dizaines de terroristes ont été tués depuis le début de l'année



2015 et à chaque fois des stocks d'armes très sophistiquées ont été saisis. Alors que depuis plusieurs années le pays a intensifié sa lutte contre le terrorisme, il semble que le territoire soit, malgré les déclarations officielles, très loin d'être totalement sécurisé. La prise d'otages spectaculaire de janvier 2013 à In Amenas et l'assassinat du français Hervé Gourdel en Kabylie avaient mis en évidence un certain nombre de failles, notamment dans le renseignement. Alors que depuis une dizaine d'années le nombre d'attentats et de victimes a considérablement chuté en Algérie, il reste des poches de résistance œuvrant, la plupart du temps, pour les mouvements tels qu'Aqmi et désormais Daech. Même si l'Algérie dispose d'un service de renseignement des plus puissants et efficaces du monde, la difficulté réside également dans le fait que parfois les actions sont l'œuvre de personnes qui n'ont, à première vue, pas de liens avec les groupes terroristes dits traditionnels. Le débat engagé depuis le début des premières attaques terroristes en Algérie en 1992 n'a jamais dépassé le cadre technique. Solution sécuritaire ou solution politique ? Deux courants politiques s'affrontaient sur cette question jusqu'à l'année 2000 et le début d'une politique de réconciliation nationale. Elu à la magistrature suprême du pays en avril 1999 et reconduit en 2004, le président Bouteflika a mis en œuvre, en 2006, la politique de réconciliations nationale. Cette loi, soutenue aussi bien par la classe politique que par l'Armée, connait-elle aujourd'hui ses limites ? Conscient que le contexte sécuritaire est menaçant, le général de corps d'armée Gaïd Salah a voulu montrer la disponibilité de ses troupes à lutter contre la contrebande transfrontalière, les trafiquants de drogue, contre l'immigration clandestine, et là poursuivre les opérations antiterroristes. Depuis quelques mois, l'Armée nationale populaire est sur tous les fronts. Un rôle qu'elle assume publiquement, en communiquant régulièrement sur des opérations qui ne relèvent pas officiellement de ses missions, ce qui est d'ailleurs un élément positif à mettre à son actif. L'ANP montre, comme en 1992, qu'elle reste l'une des rares institutions qui fait preuve d'efficacitépoussant des acteurs politiques à la convier à participer dans le débat politique.

Hocine Adryen

PRÉCIEUX CONCOURS DU DRS DANS L'ÉLIMINATION DE 25 TERRORISTES

Le renseignement désarçonne Jund Al khilafa

LES SURVIVANTS d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) passés dans les rangs de Jund Al Khilafa continuent d'être acculés. En fuite depuis le déclenchement mardi dernier d'une importante opération antiterroriste menée par l'Armée nationale populaire (ANP), trois autres terroristes ont été éliminés, hier matin à Bouira, portant à 25 le nombre de terroristes abattus dans cette opération, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'opération menée par des détachements de la 1re Région militaire se poursuit, à la recherche de quelques autres terroristes en fuite. Elle a ciblé des éléments d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) qui s'apprêtaient à planifier des attentats durant le mois sacré de ramadhan. Les terroristes d'AQMI comptaient sans l'efficacité du travail du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) en matière de lutte antiterroriste. C'est sur la base d'un renseignement du DRS que la tenue de cette réunion a été connue, d'où l'opération menée par l'ANP qui a encerclé une trentaine de terroristes. Vingt cinq (25) de ces terroristes ont été éliminés et un ratissage est en cours pour retrouver ceux qui ont pu s'échapper. Près de 150 terroristes ont été éliminés et des lots importants d'armes saisis par l'ANP depuis janvier de l'année en cours. Dans nombre de cas, le renseignement fourni par le DRS a été décisif pour la réussite d'une opération militaire contre les survivants d'AQMI et autres organisations terroristes qui tentent de relancer les attentats dans notre pays. L'élimination de 25 terroristes en 24 heures démontre la détermination du DRS et de l'ANP à venir à bout de la bête immonde en Algérie.

Cette lutte implacable contre AQMI et les autres organisations terroristes repose en grande partie sur le renseignement. C'est également le renseignement qui a permis l'élimination, il y a quelques années, de 11 «émirs» d'AQMI à Tizi Ouzou.

Cette réussite avait, rappelle-t-on, semé la panique parmi les éléments de cette organisation terroriste qui, craignant l'efficacité du renseignement, doutaient de leurs capacités à faire face au travail mené par le DRS dans ce domaine. Suite à la retentissante opération de Bouira, l'ANP a affirmé qu'elle poursuivra «la chasse à ces criminels où qu'ils se trouvent, avec détermination et persévérance, jusqu'à leur éradication totale et définitive et l'assainissement de l'ensemble du territoire national de leurs méfaits ». Elle assure qu'elle « reste vigilante en faisant preuve davantage de courage, de sacrifice et d'abnégation pour faire échec à toute tentative de régénérescence du terrorisme. Elle se prépare, avec rigueur et efficacité, à poursuivre les opérations destinées à éradiquer ce phénomène sur tout le territoire national, assurant ainsi la préservation de la patrie, sa sécurité, sa stabilité et son développement».

F. Sofiane

AFFAIRE DES ACOLYTES DU TERRORISTE ABDELHAMID ABOU ZEID

La partie civile requiert la perpétuité

LA RÉCLUSION à perpétuité a été requise tard dans la soirée de mardi par le représentant du parquet près du tribunal criminel d'Alger contre huit individus parmi lesquels le fils et les deux frères de Ghadir Mohamed, alias Abdelhamid Abou Zeid. En mars dernier, le tribunal criminel d'Alger avait condamné à des peines de quatre à douze ans de prison ferme contre les parents et proches du sanguinaire Ghadir Mohamed, alias Abdelhamid Abou Zeid. Ces derniers ont été reconnus coupables d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et plus particulièrement dans le grand Sud. Pour rappel, le tribunal criminel a déjà traité cette affaire en 2012, prononçant des peines allant de 10 ans à la perpétuité contre les accusés, dont Abdelhamid Abou Zeid qui a été abattu en 2013 lors de l'attentat terroriste ayant ciblé le complexe gazier de Tiguentourine (Illizi). Un pourvoi en cassation a été introduit et la Cour suprême a annulé les peines prononcées contre les 11 concernés. Le verdict final était attendu hier soir après la fin des plaidoiries de la défense. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a qualifié les faits de «très graves», nécessitant un châtiment exemplaire. Les huit individus détenus ont réfuté en bloc toutes les accusations imputées et nié toutes leurs précédentes déclarations contenues dans les procès-verbaux de l'enquête préliminaire. Ces douze individus sont poursuivis pour «appartenance à un groupe terroriste armé activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, détention d'armes lourdes, contrebande portant atteinte à l'économie nationale et trafic de drogue dans une bande criminelle organisée». Ils sont poursuivis, notamment, pour «blanchiment d'argent, violation de la législation et du règlement relatifs au change et aux mouvements des capitaux». Les accusés approvisionnaient en vivres et en carburant les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, «El-Para» et Mokhtar Belmokhtar, «activant dans la région est du grand sud algérien, pour faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat».

Selon l'arrêt de renvoi, le terroriste Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil, au Mali, ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahnoussa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et Ménea. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières Est et Ouest du pays, au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le sud algérien. Selon la même source le frère d'Abou Zeid, Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeid, Ghadir Omar Abdelkader, il a reconnu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les groupes d'Abou Zeid, d'Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar en carburant et en vivres contre d'importantes sommes d'argent. Abdelhamid Abou Zeid a été abattu par les forces franco-tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013.

K.M

LE REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL ET L'OPPOSITION

Interrogations et critiques

L'OPPOSITION fut unanime dans sa réaction sur l'affaire dite du «remaniement-bis». C'est l'occasion en or pour dénoncer et critiquer le fonctionnement «anormal» de nos institutions étatiques. Pratiquement, aussi bien les chefs qui animent la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique que les autres leaders politiques sont d'accord sur le fait que ce qui vient de se passer est un «fait étonnant et sans précédent», qui révèle une situation ou un état de fait «inhabituel». C'est l'analyse que partage cette opposition, en dépit de ses différences d'approches, et qui risque de lui donner bien du grain à moudre dans les meules politiques. Les plus virulents dans la critique sont, bien sûr, les leaders de la CNLTD, comme Mokri Abderrezak, chef du MSP. Mokri estime que le pays vit une «déliquescence réelle dans le système», notamment avec le grand recul du pouvoir dans la prise de décisions en matière économique et sociale, comme l'ont noté les chroniqueurs avec l'histoire du bras de fer avec les concessionnaires automobiles (suppression après un mois de sa parution dans le Journal Officiel de certaines obligations dans le cahier des charges), ou la revendication des patrons et hommes d'affaires dans le dispositif qui prévoit la baisse sensible de l'impôt sur le bénéfice(IBS) des SARL et autres SPA, dans la loi de Finances 2015. Selon Mokri, l'Etat algérien est devenu une proie «facile des groupes d'influence algériens et étrangers, des groupes de pression qui se battent pour dominer le «pouvoir décisionnel». Il dira même que ce pouvoir décisionnel est peut-être aux mains de certaines personnes que ni la Constitution ni même les traditions républicaines ne permettent. Quant au RCD, on semble partager la même opinion sur le «quiproquo» qui a suivi le premier remaniement et son rectificatif quatre jours après. «C'est un fait qui n'existe que dans notre pays, affirme un dirigeant de ce parti, qui estime que cela «prouve le degré de bricolage et d'amateurisme qui a noyé la gestion des affaires publiques». Selon le RCD, «cette situation a fait perdre au pays son capital de respect et l'Algérie paye ainsi son déficit de légitimité dans toutes ses institutions». Le responsable de la communication du RCD, Othmane Mazouz, est allé encore plus loin en déclarant que «la question de qui gouverne l'Algérie est une interrogation sérieuse». De son côté, Abdelmajid Menasra, président du Front du changement, a estimé que «l'erreur est impardonnable», alors que Djaballah Abdellah, chef du Front de la Justice et du développement (FJD), pense que le rectificatif est «une forme qui prouve que ce régime n'a pas de légitimité et l'une des conséquences de la Constitution de 1996 qui a octroyé les pleins pouvoirs au président de la République». Même réaction chez Moussa Touati du Front national algérien (FNA) qui est convaincu que le dernier remaniement et son rectificatif n'est qu'une «manipulation de l'opinion publique», un «non-événèment», appelant à la dissolution des assemblées élues, à l'élection d'autres légitimes et à la rédaction d'un pacte nouveau qui définisse le fonctionnement de l'Etat. Le FFS n'est pas resté muet sur ce précédent, en affirmant que le pays a «besoin de profonds changements à tous les niveaux et non pas d'un simple remaniement gouvernemental et la dernière copie ne satisfait pas les aspirations des citoyens». Pour le FFS, «il s'agit d'un non- événement, inefficace et irrationnel». **H. R.**

PARCE QU'IL A OSÉ CRITIQUER L'ACTION DE LA MINUSMA DANS LE NORD DU MALI

L'ONU tance IBK

Au lendemain du discours du président de la République malien, Ibrahim Boubakar Keita, prononcé à l'occasion de la signature de l'accord de paix et de réconciliation à Bamako, la MINUSMA, la mission onusienne de maintien de la paix dans le nord du Mali, a tenu une conférence de presse dans la capitale pour répondre aux reproches d'IBK.



Contestant tout «manque d'impartialité», le représentant de la MINUSMA, le secrétaire général adjoint, Hervé Ladsous, a regretté qu'aucun remerciement n'ait été adressé à sa structure ni à la France pour ses opérations Serval ou Barkhane. .. Le lendemain, un communiqué officiel du gouvernement malien voudra se rattraper en «reconnaissant les actions remarquables des Nations unies» mais n'effacera pas les signes évidents d'un malaise, d'une crise de confiance sur lesquels les observateurs doivent s'interroger.

La vérité qui fâche

Nous le rapportions dans une édition précédente du JI, le président IBK s'est «lâché» lors du discours qui a clôturé la cérémonie de signature de l'accord de paix et de réconciliation entre les groupes politico-armés et le gouvernement malien. Il a improvisé un discours qui ne s'est pas privé d'énoncer quelques vérités à l'endroit des Nations unies. En effet, le Président malien, connu pour son franc-parler, a exprimé son mécontentement quant au traitement de la problématique de la violence dans le nord du Mali par les forces de la MINUSMA. Il a déclaré, en présence des quelques présidents africains qui n'avaient pas encore quitté la salle, devant un parterre d'ambassadeurs, d'anciens hauts responsables du Mali, et des représentants de la MINUSMA, dont Hamdi Mongi et Hervé Ladsous qu'il «avait personnellement souffert de ces rapports onusiens déséquilibrés rédigés à propos de la situation qui prévaut dans le Septentrion malien.» Le Président reprochant à cette force multinationale un certain parti-pris en faveur des rebelles irréductibles aux dépens de l'armée malienne et des autres groupes plus proches du pouvoir central. IBK avait eu des mots forts : «Nous ne sommes pas des barbares, nous sommes fiers de notre terre de civilisations…» L'orateur s'en prenant visiblement au déficit de confiance affiché par l'organisation onusienne vis-à-vis des institutions maliennes et notamment les forces de sécurité.

Le traumatisme kidalois

Or, d'un autre côté, IBK n'a pas oublié de remercier les pays amis qui ont apporté leur soutien à son pays durant cette crise avec une reconnaissance particulièrement soulignée à l'endroit de l'Algérie. Pour les spécialistes qui suivent de près ce dossier de la crise malienne, ils reconnaîtront la grille de lecture du pouvoir sous Ibrahim Boubakar Keita qui a très tôt affirmé, au lendemain de son élection, son agacement par rapport au rôle de la MINUSMA et de la France dans le nord du Mali. L'épisode de Kidal qui a coûté son poste ministériel à la Défense au très expérimenté Soumeylou Boubeye Maiga, ancien patron des services secrets maliens, enfant de Gao et fin connaisseur des questions relatives à la rébellion, avait été la goutte qui avait fait déborder le vase. Le nouveau Président voulant sortir de cette «dette béate» envers les intervenants étrangers coupables à ses yeux d'entretenir le particularisme kidalois en interdisant aux forces régulières maliennes d'y restaurer leur autorité. Depuis, malgré les changements de gouvernements et de ministres aux postes clés, le chef charismatique du RPM et premier magistrat du Mali, a dû s'interdire lui aussi de parler. Pour ne pas perturber un processus de médiation dont l'Algérie a été désignée chef de file à sa demande. Mais, des voix autorisées nous ont confié qu'IBK ne supporte plus la présence des acteurs extra-régionaux parce qu'il considère qu'ils outrepassent ou pervertissent leur mandat. «Notre Président n'est pas souverainiste parce qu'il serait ingrat au sujet de la solidarité venue de l'extérieur, mais parce qu'il est des questions qui relèvent strictement de la décision de l'exécutif malien qui doit rendre des comptes au peuple» nous déclare un militant politique de l'opposition. Les bienfaiteurs occidentaux sauront-ils comprendre cela, eux qui donnent si souvent des leçons de démocratie aux autres ?

Nordine Mzalla

La MINUSMA ciblée

LA MINUSMA a été la cible d'un acte d'hostilité d'une gravité sans précédent dans la capitale malienne. C'est dans la nuit du 19 au 20 mai derniers qu'un individu armé a tenté d'incendier un véhicule de la force onusienne stationné devant une base occupée par des cadres de ladite mission onusienne dans un quartier paisible de Bamako. Selon la presse malienne, un gardien aurait été blessé lorsqu'il obligea le terroriste à s'enfuir. Suite à cette agression, «la MINUSMA rappelle que la responsabilité d'assurer la sécurité de son personnel, notamment à Bamako, incombe aux autorités maliennes» a-t-on pu lire sur son site officiel. Au lendemain de tensions verbales entre le président IBK et le représentant de la MINUSMA, cet incident risque de crisper davantage les relations. **N. M.**

ACTIVITÉ DE L'INFORMATION DU COMMANDEMENT DE LA GN

Visite d'information des attachés militaires accrédités en Algérie

LE MINISTÈRE de la Défense nationale a effectué hier une visite d'information, au profit des attachés militaires accrédités en Algérie, aux structures du commandement de la Gendarmerie nationale, notamment à l'Institut national de criminologie et de criminalistique (INCC) ainsi qu'au Détachement spécial d'intervention (DSI), sis à Alger, a-t-on appris dans un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de l'activité de l'information du commandement de la Gendarmerie nationale, cette délégation, composée d'attachés militaires accompagnés de hauts cadres du commandement de la Gendarmerie nationale, s'est enquis du travail des laboratoires de la criminalistique et de celui de différents laboratoires spécialisés de l'INCC, dont les départements biologie, médecine légale, toxicologie, examen des véhicules, électronique et enfin examen des documents. La délégation a également reçu un exposé exhaustif sur les missions de l'INCC dans le cadre de la chaîne de police judiciaire de la Gendarmerie nationale.

Par ailleurs, les attachés militaires accrédités en Algérie, qui se sont déplacés au siège du DSI, ont également reçu un exposé sur les missions de cette unité spéciale dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de la grande criminalité. Ils se sont enquis sur les moyens d'accomplissement de leurs missions, des interventions dans les différents domaines, des opportunités de formation et d'entraînement dans cette unité opérationnelle ainsi que des moyens humains, matériels et techniques de l'intervention spéciale. Les attachés militaires accrédités en Algérie ont également assisté à plusieurs exercices démonstratifs qui mettent en relief les hautes capacités professionnelles et de combat ainsi qu'à un exercice exécuté par des gendarmes et portant sur les techniques d'intervention, de neutralisation héliportée pour appuyer l'intervention des gendarmes au sol dans le sauvetage et la libération des otages séquestrés par un groupe armé dans une zone urbaine.

Un autre exercice démonstratif portant sur la protection rapprochée et l'escorte des personnalités importantes ainsi que les techniques de neutralisation des personnes dangereuses sur les routes et les places publiques a également été accompli.

R.A

MOUAÂTASSEM BOUDIAF, DIRECTEUR DE LA RÉGULATION DE LA MONÉTIQUE À LA CHAÎNE 3

L'e-paiement «possible en juin»

L'Algérie, qui accuse un retard dans le paiement par Internet semble, cette fois, décidée à aller de l'avant à partir de juin prochain. Les Algériens auront désormais la possibilité d'utiliser leurs cartes bancaires pour effectuer des paiements par Internet dans certaines transactions, notamment l'achat de billets d'avion ou la réservation dans les hôtels.



C'est ce qu'a fait savoir le directeur de la régulation de la monétique au ministère des Finances Mouaâtassem Boudiaf lors de son intervention hier sur les ondes de la Chaîne 3. Mouaâtassem Boudiaf a précisé par ailleurs que la SEAAL, les opérateurs de téléphonie mobile, Algérie télécom et Air Algérie sont prêts pour l'adoption de ce nouveau service qui est devenu une nécessité pour une meilleure transparence et plus d'efficacité dans les transactions financières dans les banques. Durant son intervention M. Boudiaf a expliqué que cette offre constituait la première phase d'une opération globale. «Pour la mise en œuvre du payement sur Internet, les travaux ont été entamés. Une première phase a été ficelée et d'autres sont en cours de finalisation», a-t-il dit. Le ministère des Finances veut à tout prix arriver au lancement de l'e-paiement pour généraliser l'usage de la carte bancaire qui, petit à petit, devrait remplacer l'usage des chèques par les citoyens. Le ministère des Finances compte d'autre part intensifier les actions de sensibilisation pour généraliser l'usage de la carte bancaire, qui constitue l'un des créneaux les plus importants dans les transactions monétaires dans les banques publiques ou privées. «Aujourd'hui nous avons plus d'un million de cartes, mais qui ne génèrent pas de transactions. Donc, l'objectif est de passer dans un premier temps par le paiement sur Internet qui est un levier important permettant la massification de la carte bancaire», poursuit le directeur de la régulation de la monétique. D'autre part, il est revenu sur les grands retards dans l'utilisation de la carte bancaire en Algérie. «Oui, il y a un énorme retard causé par un ensemble de facteurs. Aujourd'hui, on est en train de rattraper cette lacune et d'auditer de manière extrêmement profonde les causes de cet ajournement pour identifier l'origine des failles, et établir une nouvelle feuille de route qui va donner lieu à un accès plus efficace à l'utilisation de la carte bancaire et au paiement par Internet par les particuliers et par les entreprises» a dit Boudiaf. Il ajoute : «On travaille d'arrache-pied pour arriver à une utilisation de paiement électronique dans les plus brefs délais. D'ici fin juin, le paiement de proximité par Internet fera son entrée en Algérie et ce sera une première dans les annales des banques algériennes» indique par ailleurs Mouaâtassem Boudiaf. Enfin, il n'a pas caché les problèmes dénoncés par les possesseurs de la carte bancaire qui font face, souvent, à l'absence de réseau ou à l'expiration de la date d'utilisation de leurs cartes bancaires. Pour Mouaâtassem Boudiaf, «ce genre de problèmes ne sera plus le mot d'ordre dans les banques». Grâce aux moyens élaborés par le ministère des Finances avec la coopération des opérateurs de la téléphonie mobile dans le cadre de l'utilisation des TIC, les possesseurs de carte bancaire arriveront facilement à retirer leur argent sans aucun souci» rassure-t-il. Avant d'ajouter : «Aujourd'hui, le nombre des TPE (Terminal Paiement Electronique) a atteint 2 876 unités, tandis que le nombre de porteurs de carte bancaire a dépassé le million», explique-t-il.

F. Sofiane

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION PORTUAIRE (SIP)

La Sogeports s'engage à relever le défi de la performance des ports algériens

UNE JOURNÉE d'étude et de sensibilisation autour des questions liées aux systèmes d'information portuaire (SIP) a été organisée avant-hier au sein de l'entreprise portuaire d'Alger, sous l'égide de la Sgp-Port-Sogeports. Cet événement, le premier du genre tenu en Algérie, a vu la participation de l'ensemble des présidents directeurs généraux des ports ainsi que des directeurs généraux des EGPP et des cadres concernés par cette opération.

L'animation de cette journée de sensibilisation a été confiée à des experts français, notamment ceux du Havre, spécialisés dans le domaine portuaire. Au cours du séminaire, les experts ont démontré que l'activité portuaire est confrontée à sa propre évolution car elle est en perpétuel le transformation du fait même du développement économique ressenti quotidiennement. Les experts ont abordé les objectifs et les fondements du SIP avec ses principales fonctionnalités opérationnelles.

Il a notamment été question d'analyser les conditions d'une implantation réussie d'un SIP. S'agissant de cet aspect, les ports algériens sont aujourd'hui appelés à réaliser des performances en matière d'activités portuaires. Pour ce faire, un SIP peut être un moyen efficace pour une meilleure connaissance des actions à entreprendre dans le but d'atteindre des objectifs tracés.



La réunion d'hier se veut une occasion de discuter des moyens à mettre en œuvre ainsi que de la qualité d'un SIP qu'il faut adopter pour les ports algériens et chacun avec sa spécificité. Ce système, une fois mis en place, est appelé à définir l'ensemble des concepts et des fonctionnalités méthodologiques portuaires.

Il accompagne les autorités portuaires dans le diagnostic de mise en œuvre et d'exploitation du système d'information portuaire. Cette journée de sensibilisation s'adresse justement aux directions fonctionnelles des autorités portuaires, qui doivent comprendre les réalités présentes et futures des systèmes d'information portuaire (SIP).

A titre indicatif, le port d'Alger dispose déjà d'une direction des systèmes d'information qui s'occupe du développement des systèmes informatiques liés directement à la gestion quotidienne des activités portuaires. Les experts présents hier ont félicité les responsables du port d'Alger pour leur engagement à mettre en place un système performant d'informations basées justement sur la réalité du terrain.

A.T

ELLE DÉBUTE HABITUELLEMENT LE 1er JUIN

La campagne de lutte contre les incendies lancée hier à Tizi Ouzou



LA CAMPAGNE de lutte contre les incendies a débuté précocement cette année dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Son coup d'envoi a, en effet, été donnée hier. La sécheresse qui sévit depuis le mois de mars a poussé, en effet, les responsables de la conservation des forêts à prévoir le lancement de la campagne le 20 mai au lieu de 1er juin. La décision a été prise à l'issue d'une réunion organisée il y a quelques jours par la conservation des forêts pour mettre en place le plan anti-incendie pour la saison en cours.

Une rencontre à laquelle ont pris part tous les cadres, chefs de circonscription et de district, a indiqué Moussa Tabti, directeur de la conservation, qui est revenu sur les conditions climatiques exceptionnelles de cette année, risquant de favoriser une déclaration précoce des incendies.

«Les dernières pluies que nous avons connues remontent au mois de mars dernier. Nous avons donc entamé les préparatifs de la campagne à l'avance, car nous comptons la démarrer le 20 mai au lieu du 1er juin, en vue de faire face à d'éventuels incendies qui se déclareraient dans les jours à venir», a déclaré le premier responsable du secteur.

Les préparatifs pour le lancement de cette journée ont débuté il y a quelques jours déjà et une réunion a eu lieu avec les directeurs de l'exécutif pour valider le plan anti-incendie et lancer ainsi la campagne.

M. Tabti a parlé de certains départs de feu sans importance recensés ces derniers jours dans des localités comme Azazga et Tigzirt.

A.Drifa

COMMUNE D'ATH AÏSSI

L'association Assirem lance l'opération «Un environnement propre et saint»

UN ENVIRONNEMENT propre et saint ne semble pas un simple slogan pour l'association Assirem, anciennement dénommée Clair de lune du village Tighzert, commune d'Ath Aïssi, daïra d'Ath Douala.

Les animateurs et acteurs de cette association, tous nourris d'une bonne volonté et tous militants d'un environnement propre et saint, se sont lancés vendredi dernier dans une opération de ramassage de bouteilles de bière vides et autres détritus au niveau du CW 100 longeant le long de leur village Tighzert, qui enregistre un trafic non des moindres.

Cette action a été menée en collaboration avec l'APC d'Ath Aïssi, qui a assuré l'apport matériel. Nous avons appris que cette association, amie de la nature, a décidé d'une action de nettoyage tous les vendredis.

La sensibilisation de la population juvénile quant à l'importance d'un environnement propre et saint figure aussi dans l'agenda d'Assirem. Entre autres objectifs de cette association, faire du village de Tighzert le parfait exemple de la propreté.

Saïd Tissegouine

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de M'sila
Daïra de Bou-Saada
Commune de Bou-Saada
N° 24 / 2015
- identification fiscale:098428205036326

AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le président de L'Assemblée populaire communal de Bou-Saada lance un avis d'Appel d'Offre National restreint pour la réalisation de projet suivant :

-Réalisation – route reliant cité maitar et evitement DJBEL AZZEDINE sur 600 ml

Les entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles en travaux public de catégorie III et plus , et intéressées par le present avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprés de bureau des marchés publics de l'APC de Bou-saada contre paiement de la somme de 2000 DA qui représente les frais de reproduction de la documentation.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres auprès de l'APC de bou-saada sous doubles enveloppes l'un relatif à l'offre technique et l'autre à l'offre financière les deux sont intégrés dans une enveloppe anonyme et ne porte que la mention suivante:

A Meur. **Le président de L'Assemblée populaire communal de Bou-Saada**
Avis d'appel d'offre national restreint n°...../2015
Réalisation – route reliant cité maitar et evitement DJBEL AZZEDINE sur 600 ml
Offre à ne pas ouvrir

Offre Techniques :

01-Déclaration à Souscrire rempli ,signé, paraphé et daté .
02- Déclaration de probité rempli ,signé, paraphé et daté .
03- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle en travaux public principale (III et plus) en cours de validité
04- Les références, Professionnelles des 5 dernières années , (des certificats des travaux similaires signés par le maitre de l'ouvrage)
05- Copie de Statues particulier de l'Entreprise.
06- Copie du registre de commerce .
07-Copie de bilans financiers et Les références bancaire de 3 dernieres années.
08-Copie des attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS et CNAS et CACOBATH)
09-Copie d' extrait de Rôle copie originale d'au moins 03 mois
10-Extrait du Casier judiciaire N° : 03 copie originale
11- Copie d' identification fiscale
12- Liste du matériel pour réaliser les travaux (copie originale de notaire ou l'expert) jointe par les cartes grises
13- la liste des moyens humains et le nombre doit justifier auprès de CNAS et CACOBATH
14- Planning d'exécution des travaux , signée et cacheté
15- Cahier des charges signé et paraphé.

Offre Financier :

01- La lettre de Soumission chargée , signée et cachée
02Bordereau des prix unitaires chargé , signé et caché
03-Devis estimatif et quantitatif chargé, signé et caché

La date limite de dépôt des offres est fixée à21 (vingt et un jours) à compter de la date de la première parution dans les journaux nationaux à 14:00

Les soumissionnaire resteront engages par Leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis à 14:00 le même jour de la date limité du Dépôt les offres .

Le Jeune Indépendant **du 21/05/2015 / ANEP N° 326 239**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Avis d'Appele d'Offre Restreint N05/2015

Objet du projet : REALISATION D'UNE SALLE POLYVALENTE A HAMMAM MELOUANE

NIF :098409129175019O1

Le présent avis appel d'offres national restreint n° : 05 est lancé par **La commune de Hammam Melouane ; wilaya de Blida.**

L'appel est ouvert aux entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles en bâtiment comme activité principal catégorie (03) et plus.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Siège de **L'APC** DE HAMMAM MELOUANE **contre paiement de 1.000.00 DA (frais d'impression)**

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe anonyme et fermé (l'enveloppe extérieure contient double plis en deux offres : l'une **technique** et l'autre **financière** dont l'enveloppe extérieure ne portera que l'objet des travaux et la mention « A NE PAS OUVRIR » et déposées auprès de secrétariat générale du P/APC DE Hammam Melouane wilaya de BLIDA.

1. **Offre technique (Enveloppe A)**
 1) Instructions aux soumissionnaires dument signée ; paraphée et datée .
 2) Déclaration à souscrire (daté, signé, parafé ;
 3) Déclaration de probité(daté, signé, parafé.
 4Copie de statuts de l'entreprise pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
 5) Copie du registre de commerce.
 6) Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérienne (EURL, SARL, SNC et SPA).
 7) Bilans financiers des (03) dernières années dument certifiés par un commissaire aux comptes et le service des impot.
 8) Casier judiciaire N°03du directeur ou du gérant de l'entreprise « **original** ».en cour de validité.
 9) Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBAT . en cour de validité
 10) Extrait de rôle Apurée
 11) Copie de la carte d'identification fiscale (N.I.F) .
 12) Attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics
 13) Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité.
 14) Méthodologie proposée pour la conduite du projet (planning des travaux)
 15) liste des moyens humains visée par les services de la CNAS et justifiée par les diplômes.
 16)liste des moyens matériels roulant justifiés par des cartes grises, attestations d'assurance et fiches de contrôle technique en cours de validité et les factures d'acquisition pour le matériel non roulant ou un contrat de location notarié accompagné par des copies des cartes grise .

 N.B : Les copies des documents administrative demandés doivent être en cours de validité et légalisées.

2. **Offre financière (Enveloppe B)**
 1-Lettre de Soumission. (daté, signé, parafé).
 2-Bordeaux des prix unitaire. (daté, signé, parafé).
 3-Devis quantitatif et estimatif (daté, signé, parafé).

La date de dépôt des offres est fixée pour le 21ème jour avant **12** heures. ce délai commence à courir à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le service contractant, s'il juge à nécessaire, peut proroger la date de dépôt des offres.

NB : En cas ou le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié où un Week End, le dépôt des offres sera proroger jusqu' au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis technique et financière qui se qui se tiendra le jour ondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 au siège deL'APC de con de Hammam Melouane conformément à l'article décret présidentiel N°10/10/236 du 07octobre 2010 modifié et complété,

Le Jeune Indépendant **du 21/05/2015 / ANEP N° 326 257**

GAZ NATUREL À BÉJAÏA

Lancement de la 3e tranche du programme quinquennal 2010/2014

La 3e tranche du programme de raccordement en gaz naturel entrant dans le cadre du plan quinquennal 2010/2014 a débuté. La SDE (ex-Sonelgaz) a attribué des ordres de service (ODS) à plus de cinquante entreprises lors d'une cérémonie de signature des contrats avant-hier dans un hôtel à Béjaïa.



DR

Les travaux de réalisation des nombreux lots confiés à chacune des entreprises retenues à cet effet débuteront dans les prochains jours. On a tenu à assurer, à l'occasion, que la 2e tranche du plan quinquennal qui prévoit le raccordement de 50 353 foyers a aussi bien avancé. Ainsi, au moins 64 000 foyers seront raccordés dans le cadre de ce programme qui va toucher un total de 34 municipalités, dont celles très enclavées situées en haute montagne. Cette opération d'envergure va coûter plus de 723 milliards de centimes pour un réseau de transport d'une longueur de 2 500 km.

Le délai de réalisation est de 3 années maximum et peut-être ramené à moins, car l'avantage est que le programme a été confié en lots à plusieurs entreprises et la majorité d'entre elles a déjà fait ses preuves. «La wilaya de Béjaïa qui compte 85 000 foyers raccordés actuellement au gaz naturel passera à 220 000 foyers à la fin de ce programme», indique-t-on. Elle possède, actuellement un réseau de gaz naturel de 1 700 km et atteindra à la fin de ces projets 5 000 km, ajoute-on. A noter que le taux de raccordement en gaz de ville dans la wilaya de Béjaïa est actuellement à plus 26 %. Il passera à plus de 40% dès la fin de la 2e tranche qui a bien avancé et à plus de 60% à la fin de la 3e tranche du plan quinquennal 2010/2014, assure-t-on. Il est important de souligner qu'aucune opposition n'a été exprimée par les populations, du moins pour le moment. Une bonne nouvelle pour les populations et aussi pour les entreprises qui vont mener les ouvrages sans difficultés. Il faut dire que celles-ci souffrent aussi du fait des oppositions citoyennes.

N. Bensalem

CENTRE RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION À DISTANCE

Plus de 12 000 candidats passent les examens à Jijel et Béjaïa

PAS MOINS de 12 269 candidats ont passé, durant deux jours la semaine dernière, l'examen de niveau de la session 2015 qu'organisent les directions de l'éducation des wilayas de Béjaïa et de Jijel au profit du Centre régional de l'enseignement et de la formation à distance (CREFD) de Béjaïa.

Parmi ces candidats, ont retrouve 7 494 dans le cycle du secondaire et 4 775 dans le cycle moyen. Et il est fait état aussi de 1 582 en détention dont 1 242 dans la wilaya de Béjaïa et 340 dans la wilaya de Jijel. C'est le wali de Béjaïa et directeur du Centre régional de l'enseignement et de la formation à distance et un représentant de l'Ugta qui ont donné conjointement le coup d'envoi officiel des ces examens avec l'ouverture de plus au niveau. Quarante centres ont été réquisitionnés pour le déroulement de ces épreuves, dont 26 dans la wilaya de Béjaïa et 14 dans la wilaya de Jijel. 6 autres sont réservés pour les candidats des établissements pénitentiaires d'éducation et de rééducation (4 à Béjaïa et 2 à Jijel). Les 12 269 candidats sont encadrés par 1 866 surveillants. Les examens sont encadrés aussi par 40 présidents de centre de déroulement, 37 vice-présidents, 98 éléments dans les secrétariats, 81 agents de liaison, 80 agents de sécurité interne et 98 ouvriers professionnels. Sont également mobilisés, les services de sécurité et la Protection civile. A Béjaïa, les centres sont basés à El-Kseur, Akbou, Aokas, Kherrata et Darguina. Pour la wilaya de Jijel, les centres ont été choisis à Tahir et El Milia.

N. B.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tipaza
Daira de Bou-Ismail
Commune de Bou-Ismail
N°03./S.U.C/2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
NIF : 096242269602422

- Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, La commune de Bouismail informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/2015 dans les journaux suivants :

- En Français Le jeune indépendant en date du 26/03/2015
- En Arabe El massar el Arabi en date du 26/03/2015

Relatif au projet : Réalisation de la place publique centre ville
Qu'après évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à L'entreprise FENAILI Messaoud comme suit :

Entreprise	NIF	Montant de l'offre En TTC	Délai	Note Technique /100	Critère de choix
FENAILI Messaoud -Zeralda-	166164400190190	41.261.530,05 DA	08 mois	55,5	Moins disant

- Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété ,portant réglementation des marchés publics. Les Autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 21/05/2015 / ANEP N° 326 072

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIBA
COMMUNE DE BAB EZZOUAR
N° :...../SP/2015

AVIS DE DECLARATION D'INFRUCTUOSITE

Le président de l'assemblée populaire communal de Bab Ezzouar informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre nationale N° 06/2015 parue sur le quotidien Le jeune indépendant le 14/04/2015 et le quotidien El MAOUID 14/04/2015 relatif au projet :

- Travaux d'aménagement de voirie de lotissement DOUZI 04

Que la commission d'analyse des offres ayant siégé le 14/05/2015 a déclarée l'infructuosité de cette opération.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bab Ezzouar

Le Jeune Indépendant du 21/05/2015 / ANEP N° 326 201

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE CHERCHELL
COMMUNE DE CHERCHELL
NIF: 42221010111
N°/…08…/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'assemblée populaire communale de Cherchell lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de :

Acquisition deux camions à Benne Tasseuse 12 m³

Les entreprises qualifiées dans le domaine de la vente ou de la fabrication de camions disposant de capacités financières et matérielles pour l'exécution des prestations, intéressées par le présent Avis sont invitées à retirer le cahier des charges, par une personne dûment mandatée, auprès de l'A.P.C de CHERCHELL contre paiement d'un montant de: **5 000,00 DA**.
Le soumissionnaire préparera trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à l'offre technique, la deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre financière, la troisième enveloppe L3 contiendra les deux enveloppes L1 et L2 sur les quelles il sera porté respectivement les mentions « Offre Technique » et « Offre Financière » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure L3 doit être anonyme et porter exclusivement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
Acquisition deux camions à Benne Tasseuse 12 m³
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

L'enveloppe extérieure L3 sous pli cacheté sera adressée au siège de l'APC de Cherchell
Les offres accompagnées des documents exigés par la règlementation en vigueur notamment :

OFFRE TECHNIQUE :
- Déclaration a souscrire datée, signée et paraphée
- Déclaration de probité datée, signée et paraphée
- Une copie de registre de commerce
- Casier Judiciaire.
- Extrait de rôle (attestation de mise à jour)
- Attestation de mise jour CNAS, CASNOS.
- Les références professionnelles avec les attestations de bonne exécution .
- Cahier de charge daté, signé et (paraphé de la première à la dernière page)
- Planning de livraison
- Carte d'immatriculation fiscale
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Certificat d'origine et certificat de garantie pour les équipements à livrer
- Bilan fiscal 2012-2013-2014
- Statut entreprise (SPA – SNC – EURL – SARL)
- Agrément de fournisseur

NB: Le fourniture doit joindre à son dossier d'appel d'offres les prospectus notices et catalogues signées et cachetées qui précisent les photos des engins et les caractéristiques techniques de véhicule

OFFRE FINANCIERE :
- Lettre de soumission signée, datée et paraphée
- Bordereau des prix unitaire et du détail estimatif paraphé signé et daté

Le délai de préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à partir de la 1ere publication dans le BOMOP ou la presse
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de la préparation des offres à **12 :00 H**
L'ouverture des plis (techniques et financières) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 :00 H** au siège de l'APC de Cherchell

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quatre vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis. Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la règlementation ne sera prise en considération.
N.B. : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées.

Le Jeune Indépendant **du 21/05/2015 / ANEP N° 326 237**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription administrative d'El-Harrach
Commune de Bourouba
Réf : 917 /B.O.G /2015

MISE EN DEMEURE

L'entreprise SARL LH 3B LAROUSSI ROUIBATE . MAHFOUD, titulaire d'une convention relative aux travaux de réfection, aménagement et extension de l'antenne administrative à la cité EUCALYPTUS pour un montant de ***5 068 065 ,60DA*** *,est tenue de se présenter à l' APC de Bourouba (direction des équipements et de l'urbanisme) a fin de notifier l'ODS dans un délais ne dépassant les* ***48 h 00*** *, à partir de la parution de la présente mise en demeure, Dans les quotidiens nationaux.*

Faute de quoi une résiliation sera prononcé.

Le Jeune Indépendant **du 21/05/2015 / ANEP N° 326 279**

ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE BATHIA
COMMUNE DE BATHIA
NIF :098444319080311

AVIS D' INFRECTUEUSITE D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01/2015

Suite à L'annonce D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01/2015 parue à travers LES JOURNAUX **EL ITIHAD le 28/04/2015** ; et *le jeune indépendant* **le 28/04/2015** . BOMOP et additivement les panneaux d'affichage des communes et directions de la wilaya ainsi les chambres de commerce, industrie et l'artisanat pour la réalisation de l'opération suivante :

- suivi et réalisation d'un château d'eau demi enterrer de 500m³ à TAFRENT avec contrôle technique.

La Commune de BATHIA représentée par Le Président de l'Assemblé Populaire en basant sur les résultats issus de la réunion du comité d'ouverture des plis le 12/05/2015 .déclare l'infréctueusité de la D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01/2015, lorsqu'une seule offre est réceptionnée en appliquant de l'article N° 44 des dispositions du décrit résidentiel N° 10/236 daté du 07/10/2010 relatif à la réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le Jeune Indépendant **du 21/05/2015 / ANEP N° 326 286**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

DIRECTION DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'ALGER

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE
DE PROXIMITE DE BOUZAREAH
N° 308 /2015

*** AVIS DE RECRUTEMENT***

L'établissement Public de Santé de Proximité de Bouzareah organise un concours de recrutement aux grades cités au tableau ci- après :

Grades d'accès	Postes Budgétaires	mode de recrutement	Conditions statutaires d'accès
Médecin Généraliste de Santé Publique	12	Recrutement sur titre	Les candidats titulaires d'un doctorat en médecine générale
Chirurgien-Dentiste Généraliste de S.P	10	Recrutement sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme en Chirurgie Dentaire
Administrateur	05	Recrutement sur titre	Les candidats titulaires d'une Licence option : sciences juridiques et administratives, sciences économiques, finances, sciences commerciales, sciences de gestion, sciences politiques et relations internationales, la sociologie, à l'exception de la spécialité éducation sociologie, psychologie spécialisation de travail et d'organisation, Sciences de l'information et communication , et sciences islamique Option : charia et droit
Agent Principal d'Administration	01	Recrutement sur titre	Les candidats titulaires d'un baccalauréat
Agent d'Administration	05	Recrutement sur titre	Les candidats titulaires d'un Niveau 3As

-Dossier à fournir :
- Une demande manuscrite.
- Une copie de la carte d'identité nationale ou permis de conduire .
- Une copie de la carte de service nationale
- Une copie du certificat ou diplôme et relevé de note
-formulaire de renseignement rempli par le candidat, voir le site internet (www.concours-fonction-publique.gov.dz) ou (www.dgfp.gov.dz)

OBSERVATION: le dépôt des dossiers ne dépasse pas 15 jours après la publication

Le Jeune Indépendant **du 21/05/2015 / ANEP N° 326 288**

FACE AU DRAME DES ROHINGYAS EN OCÉAN INDIEN

La Malaisie et l'Indonésie acceptent d'accueillir les migrants



La Malaisie et l'Indonésie ont fait volte-face hier et annoncé qu'elles ne refouleraient plus les bateaux de migrants qui fuient la misère et les persécutions au moment où des centaines d'entre eux étaient à nouveau secourus par des pêcheurs indonésiens.

La Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie ont accueilli quelque 3.000 naufragés en quelques jours mais elles ont aussi refoulé plusieurs bateaux, s'attirant les foudres des Nations unies et d'organisations non gouvernementales.
A l'issue d'entretiens en Malaisie, les ministres indonésien et malaisien des Affaires étrangères ont annoncé la fin du remorquage loin de leurs côtes des navires en perdition. «Le remorquage et le refoulement des bateaux ne vont plus se produire», a déclaré le Malaisien Anifah Aman.
«Nous sommes également convenus de leur offrir un refuge provisoire à condition que leur relocalisation ou leur rapatriement par la communauté internationale soient effectifs dans l'année», a-t-il ajouté, après des entretiens avec ses homologues indonésien Retno Marsudi et thaïlandais Tanasak Patimapragorn.
La Thaïlande ne s'est pas associée à la proposition de Jakarta et Kuala Lumpur, son chef de la diplomatie expliquant qu'il devait au préalable en référer à son gouvernement, a précisé Anifah Aman.
Les bateaux transportent des Bangladais qui veulent échapper à la pauvreté ainsi que des membres de l'ethnie Rohingya, communauté musulmane persécutée et marginalisée, vivant pour l'essentiel en Birmanie, un pays largement bouddhiste qui a également paru assouplir sa position dans cette crise.
Les migrants tentaient traditionnellement de passer en Thaïlande pour ensuite rejoindre clandestinement par la route la Malaisie, pays à majorité musulmane parmi les plus prospères d'Asie du Sud-Est.
Mais la Thaïlande a décidé de sévir contre les filières de la traite après la découverte de charniers dans des camps de transit de migrants, contraignant les passeurs à chercher de nouveaux itinéraires.
Les bateaux chargés de migrants arrivent désormais le long des côtes malaisiennes et indonésiennes, après des semaines de navigation dans des conditions effroyables. Ils sont la plupart du temps abandonnés par les passeurs et les migrants à court d'eau et de nourriture n'ont d'autre choix que de sauter à l'eau pour gagner les rives à la nage, ou d'attendre d'improbables secours.
D'après la Malaisie, environ 7.000 personnes dérivent encore en mer alors que Jakarta a annoncé que des pêcheurs avaient de nouveau secouru mercredi, comme ils l'ont déjà fait ces derniers jours, 433 affamés au large de ses côtes.
Au total, environ 1.800 migrants se trouvent désormais dans le pays.
Ces candidats à l'exil, dont 70 enfants ou bébés et 70 femmes, étaient à bord du bateau qui avait disparu des radars après avoir été refoulé par la Thaïlande la semaine dernière. Des journalistes ont pu monter à bord du bateau vide et confirmer qu'il s'agissait bien de celui qu'ils avaient repéré jeudi au large de la Thaïlande. Les images de leurs visages émaciés avaient choqué le monde entier.

R. I.

UNE INFORMATION RAPPORTÉE PAR L'OSDH PROCHE DU MI6

Les terroristes de l'EI auraient pris des secteurs de Palmyre

LES TERRORISTES djihadistes de l'Etat islamique (EI) se sont emparés, hier, d'un tiers de la ville antique de Palmyre, dans le centre de la Syrie, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une officine proche du MI6 britannique. « Les combattants de l'EI ont pris la totalité du nord de Palmyre et les soldats du régime (sic) se sont enfuis de cette partie qui représente un tiers de la ville », a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH. Samedi dernier, l'EI était parvenu à prendre la majeure partie du nord de la ville avant d'être repoussé moins de vingt-quatre heures plus tard.
« Les djihadistes se sont emparés du bâtiment de la sécurité de l'Etat (services de renseignements, ndlr), a-t-il précisé. Ils ont également pris un barrage dans ce même secteur». «La prise du bâtiment des renseignements intervient après de violents affrontements depuis la nuit à la périphérie des quartiers nord de la ville, selon l'OSDH. Soldats et djihadistes échangent des tirs au mortier et des tirs d'artillerie».



Des combats se déroulent également autour de la prison de Palmyre, à la périphérie est de la ville. Cet établissement pénitentiaire est tristement célèbre pour le massacre de centaines de détenus par le régime dans les années 80.
L'EI a lancé l'assaut le 13 mai sur Palmyre, qui revêt une importance stratégique pour le groupe extrémiste sunnite puisqu'elle ouvre sur le grand désert syrien, limitrophe de la province irakienne d'Al-Anbar, qu'il contrôle déjà en grande partie. Les terroristes djihadistes se trouvent tout autour de la ville et sont à seulement un kilomètre des ruines antiques, situées au sud-ouest de Palmyre.
Le site archéologique, célèbre pour ses colonnades torsadées romaines et ses tours funéraires, est inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité.

R. I.

ITALIE

Un marocain soupçonné de terrorisme arrêté

UN MAROCAIN soupçonné d'avoir participé à l'attentat sanglant du musée Bardo en Tunisie, qui a fait 22 morts en mars, a été arrêté près de Milan, dans le nord de l'Italie, ont annoncé hier les autorités italiennes. Abdelmajid Touil, 22 ans, «connu sous le pseudonyme d'Abdallah», a été arrêté mardi soir à Gaggiano, dans l'appartement où résident sa mère et ses deux frères, a précisé lors d'une conférence de presse Bruno Megale, chef du Digos, département de la police chargé des opérations spéciales et du terrorisme, de Milan.

UKRAINE

Porochenko parle de guerre réelle avec la Russie



LE PRÉSIDENT ukrainien Petro Porochenko a affirmé que son pays était engagé dans une «guerre réelle» avec la Russie, ajoutant s'attendre à une nouvelle offensive prochaine, dans une interview diffusée mercredi. «Ce n'est pas un combat contre des séparatistes soutenus par la Russie, c'est une guerre réelle avec la Russie», a-t-il lancé lors d'une interview à la BBC.

ISRAËL

Netanyahu suspend une mesure discriminatoire

LE PREMIER ministre Benjamin Netanyahu a ordonné hier de suspendre une mesure tout juste entrée en vigueur interdisant aux Palestiniens de Cisjordanie occupée allant travailler en Israël de rentrer chez eux par les mêmes bus que les Israéliens, a indiqué un responsable gouvernemental. «Cette proposition est inacceptable pour le Premier ministre. Il a parlé ce matin avec le ministre de la Défense et il a été décidé de geler la proposition», a dit ce responsable sous le couvert de l'anonymat.

DIXIT

«Cela fait longtemps que nous avons commencé à miniaturiser et à diversifier nos capacités en termes de frappes nucléaires».
Communiqué de la Commission nord-coréenne de défense nationale (CDN).

«Le Nord est à court d'argent et ses dernières affirmations sont difficiles à croire».
Cho Han-Bum, analyste à l'Institut sud-coréen pour l'unification nationale.

«C'est un moyen pour le Nord (…) d'essayer d'attirer l'attention de l'administration américaine qui est trop occupée à résoudre des crises ailleurs».
Euan Graham du Lowy Institute for International Policy à Sydney.

LA MORPHINE SANS PAVOT À PARTIR DE LEVURE GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉE

DES SCIENTIFIQUES ont annoncé avoir découvert une étape clé de la fabrication d'opiacés comme la morphine, à partir de levure génétiquement modifiée et sans pavot, ce qui pourrait ouvrir la voie à des analgésiques moins chers et entraînant moins de dépendance par rapport aux médicaments dérivés du pavot.

A partir de levure génétiquement modifiée et avec du sucre pour la nourrir, toute personne ayant une connaissance basique en biologie pourrait "brasser", chez lui, de la morphine, ont également averti d'autres spécialistes.

Dans une étude publiée dans la revue scientifique Nature Chemical Biology, des biologistes à l'Université de Californie à Berkeley expliquent avoir introduit dans la levure un gène de betterave. Ce gène permet à la levure de transformer de la tyrosine, un acide aminé dérivé du sucre, en réticuline, point de départ pour produire de la morphine, de la codéine et d'autres substances utilisées en médecine comme antalgiques.

La transformation de réticuline en morphine par la levure était déjà connue. Mais il manquait l'étape de transformation de la tyrosine en réticuline pour maîtriser cette fabrication, sans avoir recours à la culture du pavot.

Les chercheurs n'ont pas produit de la morphine mais pensent qu'une souche modifiée de levure, capable de le faire, pourrait être disponible d'ici deux ans.

Le but de cette recherche est d'ouvrir la voie à des analgésiques moins chers et entraînant moins de dépendance par rapport aux médicaments dérivés du pavot.

Mais l'équipe reconnait que ce procédé pourrait être une aubaine pour les narco-trafiquants et réclament des lois plus sévères.

"Nous sommes proches du but, dans deux ans nous pourrons produire une souche de levure fiable", affirme John Dueber, coauteur de la publication.

"Le moment est venu de réfléchir à des moyens d'encadrer ces recherches et de prévenir de possibles abus", a-t-il ajouté.

D'autres spécialistes, dans une tribune publiée dans Nature, réclament une réglementation plus sévère, le renforcement de la sécurité des laboratoires et la limitation de la production des souches de levure pour empêcher les narcotrafiquants de s'en procurer.

Les souches pourraient également être conçues de telle sorte qu'elles nécessitent des ajouts particuliers ou des conditions de laboratoires spécifiques, compliquant la tâche des gangs.

La morphine est une substance dérivée de l'opium, trés utiles comme analgésique. Possède des propriétés thérapeutiques, en particulier comme analgésique et spasmolytique.

La morphine ou la péthidine, ces médicaments sont puissants pour soulager la douleur administrée par injection intramusculaire. Les effets secondaires graves sont rares (nausées, sédation et confusion). Sa mauvaise utilisation provoque une dépendance.

La morphine est plus couramment utilisée dans la maladie en phase terminale.

Signature d'un protocole de coopération dans le domaine de la formation médicale

Un protocole de coopération a été signé dimanche à Alger entre l'agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (AREES), et la société de gestion de l'équipement et de la maintenance biomédicale (SOGEMAB) du Burkina Faso, portant sur la formation de physiologistes et de techniciens de maintenance biomédicale.



L'accord a été signé, par le Directeur de l'AREES, Lazhar Bounafaa, du côté algérien, et le Directeur général de la SOGEMAB, Daouda Traoré, du côté burkinabais, en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf et de l'ambassadeur du Burkina Faso à Alger, Dominique Djindjere. Ce protocole de coopération qui s'inscrit dans le cadre de la promotion des relations de coopération bilatérale, dans le domaine de la gestion des opérations liées aux infrastructures sanitaires, vise à mettre en place une plate forme de coopération notamment dans le domaine d'équipement des infrastructures sanitaires.

Dans ce cadre, M. Bounafaa a indiqué que le Burkina Faso bénéficiera, en vertu de cet accord, de l'expérience algérienne dans le domaine de la formation médicale, notamment en ce qui concerne les physiologistes médicaux et les techniciens de maintenance bio-

Jumelages entre hôpitaux: des spécialistes du CHU d'Oran en mission à Tiaret

DES SPÉCIALISTES du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) ont été mobilisés pour une nouvelle mission dans les hôpitaux de Tiaret dans le cadre des conventions de jumelage entre les établissements hospitaliers du pays.

Douze spécialistes, dont trois de rang professoral, effectuent cette mission de trois jours avec pour objectif de "consolider les compétences des jeunes praticiens", a indiqué le chargé de la communication du CHUO, Kamel Babou. Des interventions chirurgicales seront pratiquées au profit des patients des hôpitaux de Tiaret au titre de cette action de formation dédiée aux domaines de l'urologie, de la gynécologie-obstétrique et de la chirurgie infantile, a-t-il expliqué. Cette mission est la quatrième du genre à être menée par le CHU d'Oran qui est lié par une convention de jumelage avec cinq établissements hospitaliers de Tiaret, à savoir ceux du chef-lieu de wilaya, de Mahdia, Frenda, Sougueur et Ksar Chellala.

Ce programme permettra, à terme, d'alléger la pression exercée sur le CHUO qui reçoit des patients de différentes wilayas de la région Ouest, tout en épargnant à ceux de Tiaret les contraintes des déplacements.

Une vingtaine de conventions de jumelage entre des établissements hospitaliers dans le Sud, les Hauts plateaux et les centres hospitalo-universitaires (CHU) dans le Nord du pays ont été signées le 17 février 2014 à Alger par les directeurs de ces établissements, rappelle-t-on.

Rendez- vous scientifique

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club

Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.

La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

EXPOSITION DE PHOTOS D'ART DU PHOTOGRAPHE ADEL SEHREI

Des vues superbes sur les trésors de notre patrimoine et de nos paysages



ADEL SEHREI, notre confrère photographe de presse du quotidien, le Jeune Indépendant vient de faire le pari de présenter des vues féériques illustrant nos magnifiques paysages et notre fabuleux patrimoine culturel. Il vient de gagner son pari en exposant ses œuvres photographiques dans un stand spécial aménagé dans les espaces du Salon international du tourisme et des voyages qui a eu lieu à la Safex. «Les pays qui participent à ce Salon ont amené pour la promotion de leurs produits touristiques, les meilleures images de leurs régions. Nous aussi en Algérie, nous possédons un immense potentiel touristique et il importe vivement de le faire connaître et de le découvrir. C'est ce que j'ai décidé d'entreprendre dans cette exposition en me fixant pour objectif la représentation de vues superbes sur les trésors de notre patrimoine et de nos paysages», souligne ce passionné de la photographie qui veut immortaliser ces beautés de la nature et de la tradition algérienne. Pour remplir cette mission Adel Sehrei a parcouru les régions d'Algérie, du nord au sud et de l'est à l'ouest. De l'extrême sud, en particulier de Tamanrasset et de son site magique Assekrem, il a rapporté de magnifiques couchers de soleil où flamboient les nuances du rouge et les couleurs chatoyantes de l'or. A ces paysages uniques dans le monde, Adel Sehrei ajoute la touche humaine en peignant fidèlement les traditions ancestrales. Cette mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel est reproduite dans les villes d'Alger, de Bejaia et de Tlemcen. Ce photographe assoiffé de l'idée de faire redécouvrir l'Algérie sous son meilleur jour, possède la faculté de saisir les joyaux que referme notre pays en les embellissant avec son talent personnalisé de photographe. Les visiteurs nationaux et étrangers qui ont admiré ses œuvres n'ont pas manqué d'éloges et de compliments à son égard. Parmi eux figure le richissime Mehri qui a édifié un monumental complexe touristique dans sa ville natale du sud. L'exposition de Adel Sehrei au Salon international du tourisme et des voyages a donc été un succès, incitant à privilégier la destination Algérie pour les nationaux comme pour les étrangers. Il salue l'accompagnement que lui a prodigué, en la personne de Rachid Benchabane, de l'Office national du tourisme.

Kamel Cheriti

LE CONCERT DU JOUR

Yukele



La chanteuse La Negra sera accueillie, aujourd'hui, jeudi 21 mai, dès 19h, au centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, pour un concert dans le cadre de la 16e édition du Festival culturel européen.

La Negra débarque à Alger avec une énergie héritée de la culture hispanique et latino-américaine. Avec sa pop fusion qui déconstruit les genres comme le flamenco, le jazz ou le psychédélisme, elle aboutit à un son sophistiqué et contemporain. Accompagnée de Juan Fernández, alias El Panky le guitariste, mais aussi le compositeur et le producteur, elle offre La Que Nunca (Celle que jamais). Un deuxième album (2012, El Volcán Música) dans lequel le son gitan de La Negra est réinventé, non sans le soutien aussi de Fernando Vacas, en tant que coproducteur et compositeur. Elle raconte alors à la première personne du singulier l'histoire de Yukele. Un personnage fictif, asexué, symbolique, abstrait et universel qui se lance dans un voyage du Sud au Premier monde. Il finira par conclure que la meilleure solution est de revenir à ses racines, la seule option pour retrouver le bonheur. Dans son aventure musicale, La Negra surprend en reprenant la chanson française Black Trombone – très peu explorée – de Serge Gainsbourg. De son vrai nom Amparo Velasco, La Negra est native d'Alicante en Espagne. Adolescente, elle se retrouve au Brésil, puis au Mexique et en Amérique du Nord. Dans ce voyage initiatique, elle se forge une personnalité atypique. Bonne soirée ! **R. C**

SORTIR

ANDALOU

12e ANDALOUSSIATES El Djazaïr sous le slogan Nouba fi aïd etaoura (nouba dans la fête de la révolution). Esplanade de la pêcherie d'Alger. 20h. Accès à 50 DA. Aujourd'hui, jeudi 21 mai: Cordoba et Billal Bestani.
Vendredi 22 : Les Beaux-Arts et Dalila Mekader.
Samedi 23 mai : El Inchirah et Hasna Henni.

EUROPE

EXPOSITION Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies sur les activités et projets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'Union européenne. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération sur la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse.

SPECTACLE

BOLLYWOOD Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes.

EMIGRATION

ALGÉRIE au cœur, une manifestation pour la promotion de la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger. Films, rencontres et table rondes, expositions et concert de musique à Alger (Cinémathèque, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Théâtre de verdure Complexe cultuel Laadi- Flici, Dar Abdellatif), jusqu'au jeudi 28 mai.

MODE

ACCESSOIRES de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

YASMINE

EXPOSITION d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

TALENT

1E SALON du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1E NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

CONCOURS de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter : www.feliv.dz

JEUDI



TF1

19.55 : Alice Nevers, le juge est une femme

Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli… Antoine Perrin, 24 ans, stagiaire dans une banque d'affaires, décède alors qu'il participe à un parcours du combattant organisé par ...

France 2

19.57 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Les dessous du made in china français. Près de 1 200 grossistes sont installés à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, la nouvelle capitale du textile en France. Les ...

France 3

19.50 : L'exercice de l'Etat

Drame avec Olivier Gourmet, Michel Blanc…
L'exercice de l'Etat Ministre des Transports de la République française, Bertrand Saint-Jean est appelé en pleine nuit. Un autocar ...

M6

19.55 : Scorpion

Série avec Elyes Gabel, Katharine McPhee… Walter et ses amis se lancent sur les traces de Zoé, la fille de Richard Ellia, richissime propriétaire de l'entreprise Techno Moghol. Elle a été kidnappée par le cartel de la drogue, La Plaga, au Mexique. Richard a ...

TV5MONDE

21.00 : Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES - 1 saison / 151 épisodes
Le goût du Jura Découverte des richesses de cette région sauvage en compagnie de ceux qui la font vivre. Stéphane, vigneron, utilise d'anciennes méthodes afin d'élaborer le ...

CANAL+

20.00 : Vikings

Série avec Travis Fimmel, George Blagden… Jarl Ingstad propose à Kalf de l'accompagner à Wessex mais celui-ci préfère décliner cette offre pour surveiller ses territoires et ses intérêts. La jeune femme en profite pour l'informer qu'elle a reçu ...

télé 2 JOURS

VENDREDI



TF1

19.55 : Koh-Lanta - Episode 5

Koh-Lanta - Episode 5 En Malaisie, une surprise de taille attend les naufragés qui vont devoir s'adapter à un nouvel environnement et tout recommencer. Une aubaine pour certains, une grande déception pour d'autres qui ...

France 2

19.57 : Candice Renoir

Série avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet… La police reçoit un appel anonyme affirmant qu'un crime a été commis au bord d'un étang. Mais en arrivant sur place, Candice et son équipe ne trouvent pas de cadavre ; juste des ...

France 3

19.50 : Thalassa

Culture Infos
Sydney : la ville pacifique Terre de soleil et d'aventures, Sydney attire les étrangers du monde entier. En l'espace de quatre ans, elle est devenue la 7e ville la plus chère au ...

M6

19.55 : NCIS : Nouvelle-Orléans

Série avec Scott Bakula, Zoe McLellan… Pendant les fêtes du Mardi gras, un quartier-maître est assassiné à coups de couteau par un inconnu portant un masque de bouffon. La victime portait le tampon d'une boîte de nuit sur l'une de ses mains. Sur place, Pride, ...

TV5MONDE

20.00 : Chico & The Gypsies, le grand show - Chico & The Gypsies

VARIÉTÉS
Chico & The Gypsies, le grand show - Chico & The Gypsies Pour célébrer les 25 ans de carrière du groupe Chico & The Gypsies, qui...

CANAL+

19.55 : Godzilla

Film avec Aaron Johnson, Elizabeth Olsen…
Godzilla En 1999, à Janjira, au Japon, Joe Brody, physicien nucléaire américain, assiste impuissant à la mort de sa femme, Sandra, au cours d'un accident dans la centrale où ils travaillent. Quinze ans plus tard, Ford, le fils de Joe et ...

TF1

10:20 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Un roman d'amour
16:00 L'addition, s'il vous plaît
17:00 Bienvenue au camping
18:00 Money Drop
19:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 ALICE NEVERS : LE JUGE EST UNE FEMME
20:55 Alice Nevers : le juge est une femme
22:00 ALICE NEVERS : LE JUGE EST UNE FEMME
23:00 Les experts
23:50 Les experts
00:40 Les experts

France 2

09:00 C'est au programme
10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13h
12:50 Météo, Consomag
13:00 Toute une histoire
14:10 L'histoire continue
14:40 Comment ça va bien !
15:40 Comment ça va bien !
16:20 Mon food truck à la clé
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents mode d'emploi
19:45 L'Eurovision, l'instant Météo
19:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
21:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
22:35 Alcaline, le mag
23:30 Dans quelle éta-gère...
23:35 Au clair de la lune
01:25 Infrarouge

France 3

10:55 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
12:50 Un cas pour deux
13:55 Questions au gouvernement
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 L'EXERCICE DE L'ÉTAT
21:40 Météo
21:45 GRAND SOIR 3
22:40 Impardonnables
00:25 Midi en France

CANAL+

07:00 Zapsport
07:05 Burning love
07:30 Week-ends
09:00 L'album de la semaine
09:25 Les Guignols de l'info
09:35 Caricaturistes - Fantassins de la démocratie
11:25 La nouvelle édition
11:50 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Les marches de Cannes
13:10 Le bureau des légendes
14:05 Le bureau des légendes
15:00 Rencontres de cinéma
15:20 Surprises
17:30 Grace de Monaco
18:10 Le before
17:40 Les marches de Cannes
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
20:55 VIKINGS
20:50 Vikings
21:35 MAD MEN
22:20 Pas son genre
00:05 Opium
01:30 Surprises

arte

10:10 Escapade gourmande
10:40 Les Alpes vues du ciel
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Libero
14:45 Les troubadours du Sertão brésilien
15:40 Élisabeth Ire
16:20 X:enius
16:45 La cuisine anti-gaspi
17:15 Voyages en pays nordiques
18:00 Les parcs nationaux américains
18:45 Arte Journal
19:05 Cannes - L'instant d'avant
19:10 28 minutes
19:45 Tout est vrai (ou preque)
19:50 PROFESSION NÉGOCIATEUR
20:40 Profession négociateur
21:25 Profession négociateur
22:10 UN VIOL
23:40 La soif du mal
01:25 Pacific express

M6

07:50 M6 Boutique
09:00 90210
09:50 Devious maids
10:45 Devious maids
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 L'amour en 8 leçons
14:45 Philtre d'amour
16:40 Les Reines du shopping
17:50 En famille
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 SCORPION
20:45 Scorpion
21:35 RUSH
22:25 Rush
23:10 Rush
00:05 Rush

TV5MONDE

09:00 Flash info
09:05 L'Amérique dans tous ses états
10:00 TV5 Monde le journal
10:15 Tout le monde veut prendre sa place
11:00 Ricardo
11:30 Cut
12:00 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:02 Un jour, un destin
14:45 Les peuples des montagnes
15:00 L'Amérique dans tous ses états
16:00 Questions à la une
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Tendance XXI
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 DES RACINES & DES AILES
21:45 Le journal de la RTS
23:10 Météo
22:15 L'invité
22:20 LA CHATTE
00:05 Cinémasuisse

Algérie

11h10 : chahid wa chawahid
12h15 : el moustahlik
12h45 : Emission hadi el arouah
13h00 : Journal télévisé
13h30 : feuilleton: doumoue el thaldje
15h00 : mahla di achia
17h00 : Dessin animé: ben10
17h30 : emission tadje el qoraan
18h00 : Journal télévisé amazight
18h20 : emission de jeux : tadar tarbah
18h55 : fi taani salama
19h20 : emission de jeux :familtna
20h00 : Journal télévisé 20H00
20h45 : serie : khalasli kahwa
21h10 : Emission : rana hana
00h30 : emission dafatir el cinema

TF1

10:20 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:43 Histoire d'un rêve
12:45 Météo
12:50 Trafic info
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Une vie pour une vie
16:00 L'addition, s'il vous plaît
17:00 Bienvenue au camping
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 My Million
19:34 Trafic info
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 KOH-LANTA
21:45 Euro Millions
21:50 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
00:00 Vendredi, tout est permis avec Arthur

France 2

09:00 C'est au programme
10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13 h
12:50 Météo, Consomag
13:00 Toute une histoire
14:10 L'histoire continue
14:40 Comment ça va bien !
15:40 Comment ça va bien !
16:20 Mon food truck à la clé
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents, mode d'emploi
19:45 Grand public, météo
19:55 CANDICE RENOIR
20:45 Candice Renoir
21:35 Candice Renoir
22:30 CE SOIR (OU JAMAIS !)
00:05 Dans quelle éta-gère...

France 3

07:50 Dans votre région
09:45 Consomag
09:50 Midi en France
10:55 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
13:00 Un cas pour deux
14:10 Un cas pour deux
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 THALASSA
21:40 Frères d'armes
21:50 Météo
21:55 Soir 3
22:25 ENQUÊTES DE RÉGIONS
23:15 Doc 24
00:10 Cross

CANAL+

06:58 Météo
07:00 Zapsport
07:05 Burning love
07:30 La chambre bleue
08:45 L'effet papillon
09:20 Salaud on t'aime
11:25 La nouvelle édition
11:50 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Les marches de Cannes
13:10 X-men : days of future past
15:20 Les Guignols de l'info
15:30 Dragons 2
17:10 Le before
17:40 Les marches de Cannes
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
19:55 GODZILLA
22:00 HOMEFRONT
23:40 Joe
01:30 You're next

arte

09:25 Libye, l'impossible État-nation ?
10:40 Les Alpes vues du ciel
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Mogambo
14:00 Tsiganes du Brésil
15:25 John Law, la banque royale et le krach de 1720
16:20 X:enius
16:45 La cuisine anti-gaspi
17:15 Voyages en pays nordiques
18:00 Les parcs nationaux américains
18:45 Arte Journal
19:00 Cannes - L'instant d'avant
19:10 28 minutes
19:50 Tout est vrai (ou presque)
19:55 JE ME SENS DISCO
21:30 VIGILANCE VOLCANIQUE AU COEUR DE JAVA
22:20 La reine du silence
23:20 Court-circuit
02:15 Tracks
03:00 Collectionneurs d'art

M6

07:45 Météo
07:50 M6 Boutique
09:00 90210
09:50 Devious maids
10:45 Devious maids
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Femmes en révolte
14:45 La vie secrète de Zoé
16:40 Les Reines du shopping
17:50 En famille
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
20:45 NCIS : Nouvelle-Orléans
21:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
22:35 NCIS : Enquêtes spéciales
23:25 NCIS : Enquêtes spéciales
00:10 NCIS : Enquêtes spéciales
01:00 New Girl

TV5MONDE

12:00 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Mémoires vives
13:44 Mémoires vives
14:40 360° - géo
15:35 Le dessous des cartes
15:45 Complément d'enquête
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Les escapades de Petitrenaud
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 LE GRAND SHOW
22:20 Le journal de la RTS
22:45 Météo
22:50 L'invité
23:05 AFRICANITÉS
00:20 TV5 Monde le journal Afrique

Algérie

12h40 : Aassr el Khoulafa'e
13h20 : Prière du Vendredi (Direct)
13h45 : Abdelkader Chaou
14h15 : Réflexions
15h05 : la Nuit du Patrimoine
17h20 : Top Sport (Rediff)
17h45 : Rex Génération (31)
18h00 : Journal Télévisé en Amazigh
18h10 : Un Mythe, Un Lieu (Rediff)
18h20 : Boudhou 2 (08)
18h45 : Caméra Café
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : Point Culturel
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : Familetna
21h20 : C'est son Show
22h50 : Zohir Fergani "La Voix du Rocher"
23h50 : Secrets des Plantes

«Je suis ta sœur»: Séparées à la naissance, elles se retrouvent par hasard 30 ans plus tard



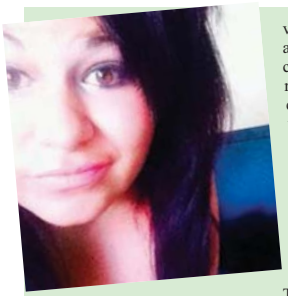
Cela faisait plus de trente ans que Lizzie Valverde et Katy Olson, deux sœurs américaines, étaient séparées. Adoptées après leur naissance par deux familles différentes, Lizzie a ensuite grandi dans l'état du New Jersey et Katy, en Floride et en Iowa.

Leurs retrouvailles ne sont dues qu'à un incroyable hasard. Lors de leur premier cours d'écriture à l'université Columbia, à New York, Lizzie se lance dans le récit de son adoption. Une fois le cours terminé, Katy l'assaille de questions, demandant notamment des détails sur l'origine de sa mère biologique. Et finit par conclure : « Je crois que je suis ta sœur. »

Si Lizzie savait que sa mère avait donné naissance à un autre enfant, elle pensait que celui-ci était mort. Katy, elle, connaissait l'existence d'une sœur aînée, mais n'avait jamais pu retrouver sa trace.

A la suite de cette étonnante découverte, survenue en janvier 2013, les deux sœurs ont choisi de prendre le temps de se connaître avant de la raconter. D'après un communiqué de l'université Columbia, Katy a assisté lundi à la remise de diplôme de sa sœur en compagnie de leur mère biologique, qu'elle a rencontrée pour la première fois à cette occasion.

Elle se tue sur la route deux heures après avoir réussi son permis



Tori Earl, 18 ans, a tragiquement perdu la vie à la suite d'un accident de la route dans le comté de Singleton (près de Sydney) jeudi dernier. Elle avait obtenu son permis de conduire depuis deux heures quand son véhicule a été heurté mortellement par un semi-remorque.

À en croire ses proches, c'était l'un des plus beaux jours de sa vie. Tori Earl venait d'obtenir son permis de conduire. Deux heures après cette bonne nouvelle, cette Australienne de 18 ans a été victime d'un terrible coup du sort lorsqu'un semi-remorque l'a mortellement percutée. Cétait son tout premier trajet.

Une famille dévastée

"Elle était tellement fière et excitée de montrer son permis à ses amis et à sa famille", a précisé son frère Gary Earl, totalement dévasté, au Sydney Morning Herald.

Jeudi passé vers 16 heures, Tori Earl, accompagnée par une amie, avait décidé d'aller chercher son jeune frère à l'école. Au menu: une après-midi shopping.

"Une fille au grand coeur"

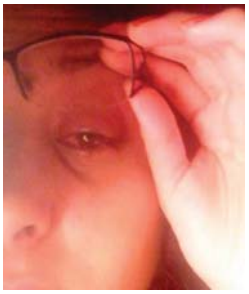
"Elle était belle et forte, une fille au grand cœur. Elle aimait tellement sa famille", a souligné Garry Earl.

La maman de Tori et Gary Earl est décédée en novembre dernier des suites d'une maladie alors que le papa n'a jamais été présent pour éduquer les sept enfants de la famille.

Forcée de rester éveillée durant une semaine à cause d'un parasite dans l'oeil

Jessica Greaney a cru perdre la vue après qu'un parasite s'est immiscé dans l'oeil gauche de l'étudiante britannique.

Jessica Greaney, 18 ans, étudiante à l'université de Nottingham, pensait souffrir d'une simple infection à l'oeil. Mais après une semaine, son globe oculaire avait atteint la taille d'une balle de golf et était rouge sang. "C'était enflé et très douloureux", explique la jeune fille. Elle a donc été admise à l'hôpital où les médecins ont diagnostiqué une kératite amibienne provoquée par l'invasion de la cornée par le parasite Acanthamoeba, ce qui risquait de la laisser aveugle. Afin de la traiter, les médecins ont dû lui injecter des gouttes



dans l'oeil toutes les dix minutes, ce qui l'a empêchée de dormir durant une semaine entière.

"Apparemment, n'importe quelle eau recèle de tonnes de différents types de bactéries et l'Acanthamoeba est l'une d'entre elles", témoigne-t-elle. Elle est a priori inoffensive, si ce n'est pour les porteurs de lentilles, surtout lorsque ces dernières sont nettoyées à l'eau du robinet ou en contact avec l'eau lorsqu'ils se douchent ou se baignent en mer ou en piscine tout en gardant leurs lentilles.

Dans le cas de Jessica, ses lentilles se trouvaient dans leur produit de nettoyage sur le bord de l'évier, où elles ont été en contact avec l'eau du robinet. Lorsqu'elle les a remises, la bactérie contenue dans l'eau stagnante a proliféré entre l'oeil et la lentille, causant l'impressionnante infection.

La collégienne renverse sa prof en ouvrant sa portière

La tuile ! Ce qui pourrait être un banal accident s'est produit ce mardi matin dans la Ville rose.

Il a eu lieu à 8h26, impasse Barthe, près du collège Toulouse-Lautrec.

Une collégienne, passagère d'une voiture, a ouvert sa portière pour descendre et a heurté par inadvertance une cycliste de 42 ans qui passait par là. Cette dernière s'est blessée dans sa chute avant d'être évacuée vers le CHU de Purpan. Mais ce qui pourrait faire le plus parler au self ce midi, c'est que la « victime » n'est autre, selon la police, que la professeur de physique-chimie de l'adolescente…



Le saviez-vous

UNE GUERRE A DURÉ PLUS DE 300 ANS ET N'A ENGENDRÉ AUCUNE VICTIME !



La guerre de Trois cent trente-cinq Ans a opposé l'archipel de Sorlingues, au large du pays de Cornouailles, aux Pays-Bas, et comme son nom l'indique, elle a duré 335.

Bien que cette guerre soit l'une des plus longues de l'histoire elle n'a causé aucune victime, en effet, aucun coup de feu n'a été tiré, faisant d'elle la guerre la plus pacifique de l'histoire.

Cette guerre a été déclarée en 1651 et le traité de paix n'a été signé qu'en 1986.

Plus de détails sur ses origines.

Ivre, elle tente d'apprendre à conduire et percute un véhicule de police



Conduire ivre quand on n'a pas le permis, ce n'est déjà pas très malin. Alors en plus si l'on percute un véhicule de police à ce moment-là, c'est le bouquet final. Voilà la mésaventure qui est arrivée à une jeune femme mercredi dernier à Rennes, rapporte Ouest-France.

Recalée au permis de conduire, la conductrice en herbe convainc ce jour-là un ami de lui donner des leçons près du commissariat central de Rennes, situé boulevard de la Tour d'Auvergne.

Mais avant de prendre le volant, les deux amis sirotent tranquillement des verres dans un bar «pendant une heure ou deux», précise le quotidien.

Elle devra attendre avant de repasser son permis

Une fois installée au volant, la jeune femme s'apprête à commencer ses manœuvres. C'est à ce moment-là qu'arrive un fourgon de police qu'elle percute. La leçon de conduite s'est finalement terminée en cellule de dégrisement puis en garde à vue pour la jeune femme qui circulait avec un taux d'alcoolémie supérieur à la moyenne.

Elle sera convoquée prochainement devant le tribunal correctionnel de Rennes pour conduite sans permis en état alcoolique.

Elle devra également patienter quelques mois avant de repasser son permis de conduire.

LG annonce deux nouveaux smartphones : le G4c et le G4 Stylus

Le constructeur coréen LG annonce que deux variantes de son smartphone phare seront prochainement disponibles : les G4c et G4 Stylus.

Du point de vue du design, pour commencer, le G4 Stylus est légèrement plus grand que le G4 classique puisqu'il dispose d'une dalle de 5,7 pouces (258 ppp) contre 5,5 pouces pour la version standard. A l'inverse, le G4c est plus compact avec une diagonale de 5 pouces (294 ppp).

Le G4 Stylus embarque une puce quad core cadencée à 1,2 GHz en version 4G, mais une puce octa-core à 1,4 GHz pour le modèle 3G. Le SoC est épaulé par 1 Go de mémoire vive. Côté stockage, nous retrouvons 8 Go extensibles via un lecteur de cartes microSD.

Son appareil photo principal est de 13 MP en version 4G et de 8 MP pour la déclinaison 3G. La caméra frontale est de son côté de 5 MP. L'appareil



dispose d'une batterie de 3000 mAh amovible et sera d'emblée proposé sur Android 5.0 Lollipop. Il sera proposé en couleur argent ou en blanc et livré avec un stylet.

Pour sa part le G4c se positionne davantage sur l'entrée de gamme avec un SoC quad core à 1,2 GHz et 1 Go de mémoire. Nous retrouvons également 8 Go de stockage interne et un lecteur de cartes microSD.

Ses deux APN sont respectivement de 8MP et 5 MP tandis que la batterie (amovible) est moins importante à 2540 mAh. Android 5.0 Lollipop sera également de la partie. Le G4c sera proposé en gris métallique, blanc et or.

LG n'a pas communiqué sur les prix de commercialisation ni sur les marchés qui seront concernés.

On sait seulement que ces terminaux seront disponibles dans les prochaines semaines à travers le monde.

Galaxy S6 Active : Samsung prépare la version étanche de son produit phare



SANS SURPRISE, Samsung prépare un Galaxy S6 Active, c'est-à-dire une version renforcée du fer de lance de sa gamme de smartphones. Le fabricant n'a encore rien officialisé, mais il y a fait référence par erreur sur son site Internet, et une source dont on ne compte plus les informations vérifiées a partagé des photos packshots.

Avec la dernière génération de Galaxy S, Samsung a abandonné l'étanchéité, inaugurée avec la quatrième génération et reconduite avec la cinquième. Ainsi, alors que le Galaxy S5 Active n'apportait qu'une résistance accrue aux chutes, son successeur rétablira quant à lui l'étanchéité à l'eau et à la poussière. Tout comme ses deux prédécesseurs, il devrait être certifié IP68, et donc être totalement résistant à la poussière ainsi qu'à une immersion prolongée à plus d' 1 mètre de profondeur.

Le Galaxy S6 Active devrait par ailleurs être au Galaxy S6 ce que les S4 et S5 Active furent aux S4 et S5. Il devrait donc reprendre l'essentiel de la fiche technique du S6, notamment l'écran Super AMOLED de 5,1 pouces affichant une définition QHD (de 2560 x 1440 pixels), la puce Samsung Exynos 7420 et le capteur dorsal à 16 millions de pixels. On parle en revanche d'une batterie dont la capacité serait portée de 2 600 à 3 500 mAh, soit une hausse non négligeable de 35 %.

Les photos publiées par Evan Blass dit Evleaks ne montrent que deux coloris avec un motif camouflage, mais on peut penser qu'il sera proposé avec un coloris uni en Europe, comme le fut le S5 Active après avoir été commercialisé avec ce motif par l'opérateur américain AT&T.

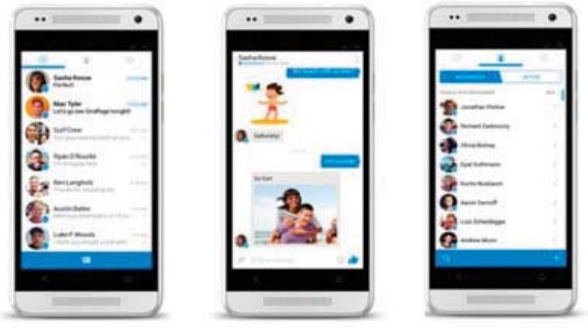
Samsung n'a pas encore officialisé ce Galaxy S6 Active, on n'en connait donc pas la date de lancement. On peut toutefois en estimer le prix, puisqu'il donne droit au même nombre de points que le Galaxy S6 dans le cadre du programme Samsung Plus. Il devrait être vendu environ 700 euros.

Facebook envisagerait de transformer Messenger en plateforme de jeux

LE GÉANT communautaire Facebook aurait de nouvelles ambitions pour son application de messagerie instantanée et souhaiterait la transformer en plateforme de jeux.

Après avoir désolidarisé le module de messagerie instantanée de son application mobile, Facebook y greffe peu à peu divers usages. Initialement centré sur la messagerie, Facebook Messenger permet aujourd'hui d'envoyer des messages, des appels audio, des photos ou des vidéos et plus récemment, d'effectuer des paiements.

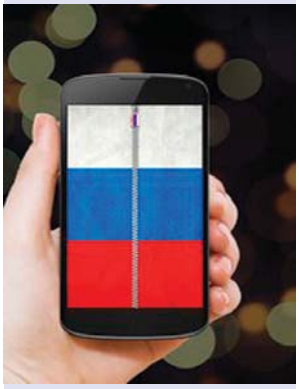
A l'occasion de la conférence F8, la société a annoncé la publication d'un ensemble d'interfaces de programmation afin de permettre aux éditeurs tiers d'y greffer leurs services et donc de former un véritable écosystème ainsi qu'un app store dédié.



Selon le magazine The Information, la firme de Mark Zuckerberg serait en négociation avec différents éditeurs de jeux. Il semblerait donc que Facebook parie sur des applications qui ont fait le succès de sa plateforme Web, en développant des titres susceptibles de retenir les quelque 600 millions d'utilisateurs de son application mobile.

Avec la multiplication des achats in-app, les jeux sur mobile devraient également étoffer la stratégie financière de la société.

LA RUSSIE PRÉVOIT DE DÉVELOPPER UN OS MOBILE BASÉ SUR SAILFISH



La Russie, afin de s'affranchir des technologies occidentales, annonce qu'elle développera son propre système mobile basé sur les travaux de Sailfish OS.

Face à l'omniprésence d'iOS et d'Android, Nikolai Nikiforo, le ministre russe des Communications, souhaite concevoir une plateforme mobile garantissant au pays une certaine autonomie, ainsi qu'une sécurité intérieure renforcée.

Ces travaux seront basés sur SailFish OS, le système développé par la société finlandaise Jolla, constituée d'anciens membres de Nokia. La plateforme SailFish OS est elle-même un dérivé de MeeGo, autrefois conjointement développé par Intel et Nokia.

Le quotidien russe RBC, qui rapporte l'information, explique que la Russie est dépendante des technologies étrangères à 95 %. M. Nikiforo souhaite réduire cette dernière à 50 % sur les dix prochaines années. Pour le pays, l'enjeu est également de créer des technologies de confiance avec un OS sans code présentant de potentiels mouchards conçus par les agences gouvernementales américaines ; et comme a pu le laisser entendre Edward Snowden.

L'année dernière, le ministre russe avait demandé à Apple et à l'éditeur allemand SAP de lui présenter le code source de leur logiciel, une requête refusée par les deux parties. Le gouvernement russe aurait déjà commencé à payer certains développeurs locaux afin qu'ils portent leurs applications sur ce prochain système mobile.

Il semblerait donc que la Russie suive une stratégie similaire à celle de la Chine. Depuis l'année dernière, l'institut du Logiciel au sein de l'Académie chinoise des sciences a conçu un nouveau système d'exploitation baptisé COS - China Operating System. Ce dernier s'articule autour d'un noyau Linux.

Questions ?
Réponses !

QU'EST-CE QU'UN PULSAR ?



Lorsqu'une étoile massive arrive à la fin de sa vie, après avoir transformé son hydrogène en hélium, elle se met à synthétiser des éléments chimiques de plus en plus lourds jusqu'au fer, puis elle explose sous la forme d'une supernova.

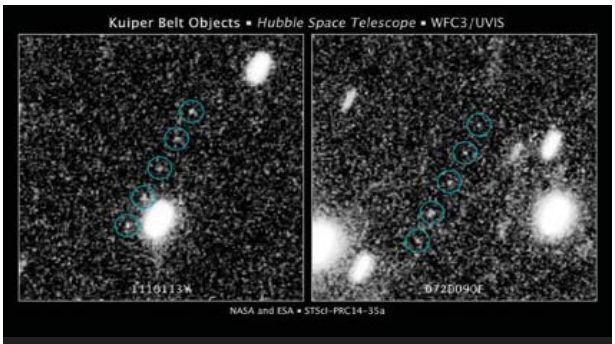
Alors que l'enveloppe externe de l'étoile se volatilise, son coeur s'effondre sous l'effet de la gravitation et donne naissance à une étoile à neutrons. Il s'agit d'un petit objet de moins de 20 kilomètres de diamètre dont la masse volumique est de l'ordre d'un milliard de tonnes, composé essentiellement d'une "purée" de neutrons. Cette étoile à neutrons tourne très rapidement sur elle-même (plusieurs fois par seconde) et projette un faisceau de radiations très intenses dans l'espace autour d'elle, un peu comme la lumière d'un phare en bord de mer. Si la Terre se trouve dans l'axe du faisceau, on a l'impression de voir pulser l'étoile à neutrons, d'où le nom de pulsar, abréviation de "pulsating radio source".

C'est en 1967 qu'une étudiante britannique, Jocelyn Bell, a découvert le premier pulsar surnommé PSR B1919+21 en utilisant un radiotélescope initialement destiné à détecter la scintillation interstellaire. Ce pulsar est situé dans la constellation du Petit Renard, à un peu plus de 2000 années-lumière.

On dénombre aujourd'hui de très nombreux pulsars de différents types. Les principaux sont ceux qui émettent des ondes radio ou des rayons X, les magnétars sont de jeunes pulsars avec un champ magnétique très élevé alors que les pulsars millisecondes, les plus âgés, ont la vitesse de rotation la plus rapide.

Que fera New Horizons après son survol de Pluton ?

L'été 2015 verra New Horizons arriver à proximité de Pluton. Cette sonde de la Nasa nous fera alors découvrir cette planète naine, un monde quasiment inconnu. New Horizons, cependant, n'effectuera qu'un passage assez bref dans son voisinage, sans se mettre en orbite. L'engin restera ensuite opérationnel... mais l'agence spatiale ne sait toujours pas quelle nouvelle mission lui assigner. Se diriger vers un objet de Kuiper, sans doute, mais lequel ?



Deux nouveaux objets de la Ceinture de Kuiper découverts par Hubble. Seule une étude plus précise des caractéristiques de leurs orbites en fera ou pas une destination pour New Horizons après son passage près de Pluton.

Si la mission Rosetta de l'Agence spatiale européenne fait l'actualité cet été, 2015 sera, dans le domaine spatial, l'année de New Horizons. Cette sonde de la Nasa doit en effet atteindre le système Pluton-Charon en juillet prochain après un voyage de près de 10 ans. Hasard de l'histoire, la sonde de la Nasa, partie à l'assaut d'une vraie planète, devra se contenter d'une « planète naine » puisqu'en août 2006, l'Union astronomique internationale a classé ce corps lointain dans cette nouvelle catégorie.

Le 7 décembre 2014, New Horizons sortira de son mode d'hibernation afin de préparer son survol de Pluton et Charon. Le passage au plus près est prévu le 14 juillet 2015. À cette date, la sonde survolera sa cible à seulement une dizaine de milliers de kilomètres de distance, à la vitesse de 15 km/s par rapport au Soleil. Il faudrait ralentir la sonde pour qu'elle puisse se mettre en orbite autour de Pluton mais une telle manœuvre nécessiterait une quantité trop importante de carburant.

Ce survol sera une occasion unique d'avoir la meilleure vue possible de ce monde inconnu qui n'a jamais été visité par une sonde. En février 2010, le télescope spatial Hubble a bien réalisé une cartographie de Pluton, mais on ne sait que très peu de choses sur ce monde glacé. Sa densité tend à montrer que cet objet est sans doute composée de 70 % de roches et de 30 % de glace (de méthane et d'eau). C'est donc un corps léger entouré d'un épais manteau glacé, semblable à Triton, un satellite de Neptune.

Où aller après Pluton ?

New Horizons s'affairera à déterminer sa composition et étudiera également l'atmosphère évasive de Pluton. On ne sait presque rien sur cette fine enveloppe si ce n'est qu'elle apparaît très tenue (avec une pression de quelques microbars) et qu'elle doit être composée d'azote, de dioxyde de carbone et de méthane. À noter qu'elle n'existe que lorsque Pluton est au plus près du Soleil. Pendant la majeure partie de sa course autour de lui, en 248 ans, les gaz atmosphériques sont transformés en glace.

Après son survol de Pluton , la sonde poursuivra sa route à destination de l'un des milliers d'objets de la Ceinture de Kuiper (les KBO, Kuiper Belt Objects). Probablement d'une apparence et d'une composition plus archaïques que Pluton, ils représentent des reliques d'un lointain passé particulièrement intéressantes à observer de près. Mais ces KBO sont nombreux et, au début de la mission, en janvier 2006, la Nasa ne savait pas quels objets seraient survolés après Pluton. En septembre 2014, elle n'est pas plus avancée !

Pourquoi une si longue hésitation ? Parce que pour les explorer, encore faut-il les trouver... C'est là, en effet, que le bât blesse. Compte tenu de la distance où ils se situent, ces objets de Kuiper sont quasiment invisibles depuis la Terre. Il sont plus petits que Pluton, de la taille d'une comète. La Nasa a beaucoup de mal à identifier une cible compatible avec la trajectoire de la sonde, d'autant que l'engin n'embarque qu'une petite quantité de carburant n'autorisant que de modestes corrections de trajectoire.

Depuis plus de quatre ans, l'équipe scientifique de la mission utilise des télescopes terrestres pour identifier l'objet idéal mais sans succès. Elle a certes découvert de nombreux nouveaux KBO mais aucun ne peut être rejoint par New Horizons. Ultime chance, des télescopes spatiaux comme Hubble, récemment mis à contribution, voire Spitzer, pourraient trouver la solution.

La centaine de clichés fournis par Hubble de cette région du ciel a déjà révélé de nouvelles cibles potentielles. Aux scientifiques maintenant de calculer leurs trajectoires pour déterminer si l'un de ces petits corps est à la portée de la sonde. Si elle a lieu, la rencontre pourrait se faire entre 2016 et 2020.

Pour maigrir, la restriction des glucides primerait sur celle des graisses

UN RÉGIME pauvre en glucides serait plus efficace pour perdre du poids et prévenir les maladies cardiovasculaires, selon des chercheurs de l'université de Tulane, l'université Johns Hopkins et du Kaiser Permanente.

Un temps très en vogue chez les Anglo-Saxons, le régime « low carb » (pauvre en glucides) a toujours eu ses détracteurs parmi les professionnels de la santé, surtout parce qu'il permet de consommer sans regarder des aliments gras longtemps déconseillés à ceux qui tentent de maigrir. Mais la situation semble évoluer, surtout suite à une étude récente sur la question publiée dans le journal Annals of Internal Medicine. Un groupe de chercheurs a voulu déterminer les effets d'un régime pauvre en glucides sur la prévention des maladies cardiovasculaires. Cette efficacité restait jusqu'alors inconnue, puisque peu de tests, voire aucun, n'ont été réalisés sur un groupe de participants assez variés.

Pour l'étude, les chercheurs ont travaillé avec 148 hommes et femmes, dont une moitié de noirs et une moitié de blancs. Tous étaient considérés comme obèses selon leur indice de masse corporelle (IMC). De manière aléatoire, les chercheurs ont assigné à chaque participant soit un régime pauvre en glucides (moins de 40 g de carbohydrates par jour), soit un régime pauvre en graisses (moins de 30 % des calories journalières provenant des matières grasses). Les deux groupes étaient soumis à un suivi diététique régulier, et aucun objectif n'a été fixé quant au nombre de calories consommées par jour, ni quant à l'activité physique. Les chercheurs notent néanmoins que le niveau d'activité physique était assez similaire entre les deux groupes pour ne pas avoir d'incidence sur les résultats.



Moins de sucre, c'est 3,5 kg de moins qu'avec moins de gras

Ayant enregistré des données sur le poids et d'autres facteurs de risque cardiovasculaire au début de l'étude, les chercheurs ont convoqué les participants à intervalles réguliers (après 3, 6 et 12 mois) afin de prendre des mesures et vérifier le maintien continu du régime. Les chercheurs ont éliminé les données des participants qui ont abandonné le programme avant la fin des 12 mois. Au final, le régime pauvre en graisses a été suivi jusqu'au bout par 60 participants (82 %). Résultat similaire pour le régime pauvre en glucides, suivi pendant l'année entière par 59 participants (79 %).

Mais parmi ces participants restants, ceux qui ont évité les glucides ont perdu 3,5 kg de plus en moyenne comparés aux adhérents au régime pauvre en lipides. Les premiers ont également démontré des baisses plus significatives de leurs indices de masse grasse et d'autres facteurs de risque de maladie cardiovasculaire. En plus, les taux sanguins de certains lipides pouvant indiquer un risque accru de maladie cardiovasculaire étaient moins élevés chez le groupe « low carb ».

Conclusion plus curieuse de l'étude : la réduction du tour de taille était plus importante chez les adhérents au régime pauvre en graisses lors des contrôles à 3 mois et à 6 mois, bien que cette différence se soit nivelée à la fin de l'étude.

Les grands herbivores menacés de disparition

Une étude veut alerter sur les menaces d'extinction qui pèsent sur les plus grands mammifères herbivores notamment les gorilles, éléphants, girafes, hippopotames ou rhinocéros. Les populations sont aujourd'hui très réduites alors qu'elles jouent un rôle important dans leurs écosystèmes respectifs.



Une équipe internationale de scientifiques s'est attelée à un bilan sur l'état des populations de grands herbivores et sur les menaces d'origine humaine pesant sur elles. Leur travail est publié dans une nouvelle revue, Science advances, créée par l'Association américaine pour l'avancement des sciences, ou AAAS (American Association for the Advancement of Science, fondée en 1848) et dont les articles sont librement accessibles.

Ces seize biologistes, d'Afrique du Sud, d'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni se sont intéressés à 74 espèces de plus de 100 kg, représentant 11 familles (éléphants, rhinocéros, hippopotames, girafes, bovidés, camélidés, tapirs, équidés, cervidés, suidés et hominidés). Selon l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), 44 de ces espèces, soit 60 %, sont classées en danger d'extinction, dont 12 en danger critique ou déjà éteintes. Les régions les plus concernées sont l'Afrique et l'Asie du Sud-Est.

Selon les auteurs, les principales menaces sont, dans l'ordre décroissant :

• la chasse à but alimentaire ;
• la compétition des pâturages avec le bétail ;
• la perte de territoires ;
• la chasse aux trophées (défense d'éléphants ou cornes de rhinocéros notamment).

L'étude a pu estimer la réduction des territoires de 24 des 74 espèces. Conclusion : celles-ci ne disposent aujourd'hui que de 19 % des surfaces qu'elles arpentaient initialement.

Les grands herbivores très influents dans leurs milieux

L'équipe s'est aussi attachée à déterminer les conséquences de la disparition possible de ces espèces, ce qui revient à étudier leurs interactions avec le reste de l'écosystème. De façon directe ou indirecte, ces herbivores modifient leur environnement au sein d'équilibres complexes qui conduisent par exemple à ce que la présence d'éléphants bénéficie aux lions, aux lézards et aux rhinocéros noirs ou encore à ce que l'antilope kob doive beaucoup à l'hippopotame.

D'une façon générale, les grands herbivores modifient profondément le couvert végétal, limitant la croissance des arbres, favorisant la biodiversité de la végétation, redistribuant la matière organique par leurs excréments et maintenant des milieux relativement ouverts, ce qui a aussi un effet sur les conséquences des incendies de forêts. Ils sont aussi de bons alliés de nombreuses plantes pour la dispersion de leurs graines et constituent eux-mêmes des proies pour de grands prédateurs.

Parmi eux, d'ailleurs, figurent des Hommes. Concernant leur apport en viande, un milliard de personnes dépendent en effet d'animaux sauvages, selon les auteurs qui ajoutent que 80 % de cette ressource disparaîtra dans les 50 ans à venir. Des mesures devraient être prises, détaillent-ils dans un plaidoyer alignant des pistes de réflexion, comme réduire le nombre de naissances dans les régions surpeuplées, réduire la consommation de viande d'animaux sauvages, empêcher le braconnage, mieux protéger les zones naturelles avec des politiques impliquant les peuples et mieux lutter contre le changement climatique.

Découverte des briques élémentaires de la vie dans un jeune système stellaire

POUR LA PREMIÈRE FOIS des astronomes ont détecté la présence de molécules organiques complexes, les briques élémentaires de la vie, dans le disque protoplanétaire entourant une jeune étoile. Cette découverte, réalisée avec le grand réseau (sub)-millimétrique de l'Atacama (ALMA), confirme que les conditions qui ont donné naissance à la Terre et au Soleil ne sont pas uniques dans l'Univers.

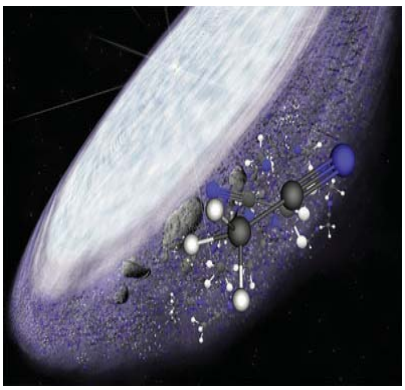
De nouvelles observations réalisées avec ALMA révèlent que le disque protoplanétaire entourant la jeune étoile MWC 480[1] contient une grande quantité d'acétonitrile (cyanure de méthyle (CH3CN)), une molécule complexe à base de carbone.

Cette molécule et sa plus simple cousine, le cyanure d'hydrogène (HCN) ont été toutes les deux découvertes dans les confins froids du tout récent disque entourant l'étoile, dans une région que les astronomes pensent être analogue à la ceinture de Kuiper – le royaume des planétésimaux glacés et des comètes dans notre propre Système Solaire, au-delà de Neptune.

Les comètes conservent la primauté pour le développement d'une chimie dans le Système Solaire, à l'époque de la formation planétaire. Les comètes et les astéroïdes des bordures du Système Solaire sont supposés avoir ensemencés la jeune Terre avec de l'eau et des molécules organiques, aidant ainsi à créer les conditions pour le développement de la vie primordiale.

« L'étude des comètes et des astéroïdes montre que la nébuleuse solaire qui a engendré le Soleil et les planètes était riche en eau et en composants organiques complexes, » note Karin Öberg, astronome au Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics in Cambridge, Massachusetts, USA et premier auteur de cette étude.

« Nous avons même maintenant des preuves que cette chimie existe ailleurs dans l'Univers, dans des régions qui peuvent former des systèmes solaires pas forcément différents du notre. » Ce qui est particulièrement intriguant, souligne Karin Öberg, c'est que jusqu'à présent les molécules trouvées dans MWC 480 n'avaient été observées dans des concentrations similaires que dans les comètes du Système Solaire.



L'étoile MWC 480, dont la masse est environ deux fois celle du Soleil, est située à 455 années-lumière de la Terre, dans la région de formation stellaire du Taureau. Le disque qui l'entoure est dans les toutes premières phases de son développement. Il vient tout récemment de se créer à partir d'une nébuleuse sombre et froide de gaz et de poussière. Les études avec ALMA et d'autres télescopes ont déjà permis de détecter des signes évidents de formation planétaire dans cette région, bien que des observations de plus haute résolution permettraient probablement de dévoiler des structures similaires à celles de l'étoile HL Tauri qui est d'un âge similaire.

Les astronomes savent depuis quelque temps que ces nuages interstellaires sombres et froids sont des facteurs très efficaces pour les molécules organiques complexes – incluant un groupe de molécules connues sous le nom de cyanures. Les cyanures et plus particulièrement les cyanures de méthyle sont importants car ils contiennent des liens carbone-azote qui sont essentiels pour la formation des acides aminés, la fabrication des protéines et des briques élémentaires de la vie.

Jusqu'à maintenant on n'a toutefois pas bien compris si ces mêmes molécules organiques complexes peuvent se former et survivre facilement dans l'environnement énergétique des très jeunes systèmes solaires en formation, où les chocs et les radiations peuvent facilement casser les liens chimiques.

En utilisant la remarquable sensibilité d'ALMA[2] les astronomes peuvent constater, avec les dernières observations, que ces molécules peuvent non seulement survivre, mais qu'elles prospèrent.

Un point important à noter est que les molécules détectées par ALMA sont bien plus abondantes que ce qui aurait été trouvé dans des nuages interstellaires. Ceci indique que les disques protoplanétaires sont très efficaces pour former des molécules organiques complexes et qu'ils sont également capables de les former sur des échelles de temps relativement courtes[3].

Quand ce système va évoluer, les astronomes supposent qu'il est possible que les molécules organiques, conservées en toute sécurité dans les comètes et autres corps glacés, puissent être transportées par la suite vers des environnements plus propices au développement de la vie.

« Grâce à l'étude des exoplanètes, nous savons que le Système Solaire n'est pas unique en son genre, que ce soit par son nombre de planètes ou par l'abondance d'eau » conclut Karin Öberg. « Nous savons maintenant que nous ne sommes pas unique en ce qui concerne la chimie organique. Une fois de plus nous avons appris que nous ne sommes pas spéciaux. Du point de vue de la vie dans l'Univers, c'est une grande nouvelle. »

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

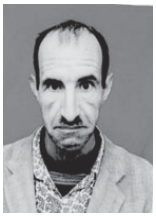
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

F4 3ème étage Cité la Radieuse
El Harrach

Tél. : (0551).11.39.04

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Avis de Décès

Les familles ZIRI, LABOU, ICHIR, HADDID, HAMADI, LAZILI, EDJE-KOUANE, BENSAADI et AIT-SI AMEUR ont l'immense douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et sœur :

Mme ZIRI Malha, née LABOU

(mère du Pr ZIRI, Directeur Général du C.H.U de Tizi-Ouzou), survenu avant-hier à l'âge de 81 ans. La levée du corps se fera aujourd'hui jeudi 21 mai 2015 à son domicile.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

PENSEE

Pensée à notre cher frère, père et mère.

HAMADACHE KAMEL

HAMADACHE AMAR

HAMADACHE ZOHRA, NEE CHERCHAR

Ya Khouya, cela fait 17 ans le 21-05- 1998 que tu nous a quitté à jamais pour un monde réel et éternel et voilà Kamel que cette année 2015 , nos parents te rejoignent , notre chère mère qui nous laisse le 02-04-2015, quelques jours à peine, sont écoulés notre chère père l'a suivi à ses tour le 13-04-2015, une pensée plein d'émotion en ces tristes dates qui brûlent nos cœurs et vos souvenirs qui hantent les esprits. Notre douleur est toujours là aussi intense rien ne l'apaise. Ya Allah , combien ils nous manquent, depuis votre disparition si inattendue que nous n'arrivons toujours pas à croire, notre vie n'a plus la même saveur et rien ne peut égaler votre présence.

Nos cœurs vous pleurent tous les jours.

En ces pénibles et douloureux souvenirs de vos chers parents et frère disparus, vos filles et votre fils , tes sœurs et ton frère demandent à tous ceux qui vous ont connus et aimés d'avoir une pieuse pensée en vos mémoires et prient Dieu le tout puissant de vous accueillir en son vaste paradis.

Repose en paix très cher frère, Yermma lahnina et Baba haziz. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Anniversaire

DJOUDI SHERIFF

C'est fou ça : à chaque fois que c'est ton anniversaire, personne n'arrive à trouver ton âge… On tombe toujours 5 ans en dessous ! Alors maintenant, on ne va plus te demander ton âge, mais plutôt la marque de la crème magique qui te donne cette jeunesse éternelle.
Les familles Djoudi, ta maman ta femme et aussi tes frères te souhaitent Bon anniversaire pour tes 45 ans longue vie.

PENSEE

Cela fait un an que nous à quitté à jamais, le 19/05/2014 notre cher oncle

NADER Mustapha

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

Que Dieu t'accueille en son vaste Paradis.

PENSEE

Cela fait 40 jours que tu nous a quittées à jamais, le Mardi 7 Avril 2014 notre chère sœur

GHAZI Louisa,

tu a laissé un vide que nul ne pourra combler tu es toujours présente dans nos cœurs.

Ces sœurs demandent à tous qui l'ont connue ou cotoyée d'avoir une pieuse pensée pour elle.

A Dieu nou appartenons et à Lui nous retournons

Que Dieu t'accueille en son vaste Paradis, Repose en paix chère sœur Louisa

Tes sœurs qui pensent à toi

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Faudrait-il manger la peau des fruits?

Dans quels cas les manger?

Le plus grand problème des fruits et des légumes est qu'aujourd'hui, on les traite avec de nombreux pesticides pour les faire grandir plus vite et pour protéger les plantations.

Ces pesticides ont pénétré dans la peau à travers les pores et on ne peut les enlever même en lavant les fruits. Certains fruits sont plus touchés, selon leur porosité et leur grosseur.

C'est pour cela qu'il est toujours recommandé d'éplucher les fruits.

Pour les gens qui veulent aussi bénéficier des nutriments contenus dans la peau, il est conseillé de ne manger que des fruits bio. Il faut tout de même bien les laver avec de l'eau et du bicarbonate de soude, en râpant un peu la peau à l'aide d'un couteau ou quelconque ustensile spécial pour laver les légumes.



Les peaux recommandées

Il est toujours conseillé, s'ils sont biologiques, de consommer les fruits suivants avec la peau:

- La pomme: la peau des pommes regorge de quercétine et de triterpènes, des antioxydants efficaces pour combattre le "mauvais" cholestérol (le LDL-cholestérol). Preuve que la peau des pommes doit de préférence être consommée, à condition qu'elle soit attentivement nettoyée afin de la débarrasser des éventuels résidus de pesticides. Sa peau contient de l'acide ursolique, qui nous aide à maintenir les muscles sains, a des propriétés anti-inflammatoires et augmente la production de collagène. Ses composés que sont la pectine et les fibres luttent contre la constipation.

- La poire: pour bénéficier de toutes ses propriétés antioxydantes, nous devrions la manger avec la peau car elle contient énormément de vitamine C. De plus, la quantité de fibre soluble qui compose la poire permet d'assouvir sa faim et aide à prévenir la constipation et les maladies comme le cancer du colon.

- Les agrumes: la peau est la partie la plus antioxydante des agrumes grâce à sa haute teneur en flavonoïdes, qui nous aident à prévenir et à traiter naturellement le cancer, surtout ceux de la peau et du sein, et qui minimisent le risque de contracter des maladies cardiovasculaires. Ils contiennent aussi beaucoup de vitamine C et apportent de nombreux bénéfices purifiants, diurétiques, relaxants et digestifs. Ils proposent aussi des possibilités cosmétiques et culinaires étonnantes.

Des habitudes courantes qui nuisent à votre cœur !!



Le cœur est l'organe de base dans votre corps qui peut avoir les pires conséquences s'il faiblit. Vous trouvez les habitudes qui sont les plus dommageables pour votre cœur:

-Le sel provoque l'hypertension, augmente notre tension, et, petit à petit, cela devient une bombe à retardement pour votre cœur.

- Le stress et de l'anxiété
- Le manque d'exercice et l'obésité
- Souvenez-vous que manger c'est nous alimenter, offrir à notre corps ce dont il a besoin et ce qui est bon pour lui et éviter les plats préparés industriels
- Ne pas dormir entraîne un déséquilibre hormonal qui touche directement notre cœur, Il est essentiel de dormir entre 7 et 8 heures par nuit.
- N'hésitez pas, arrêter de fumer

ANTICELLULITE FAIT MAISON



Les résultats sont visibles dès 7 jours Il n'y a rien de plus facile que de faire ses propres crèmes, de façon entièrement naturelle. Ces crèmes sont généralement incroyablement plus efficaces que les crèmes de marque achetées en magasin. Nous vous proposons de faire cette crème anticellulite maison, les premiers résultats devraient être visibles dès 7 jours. Ingrédients:

_ 100 ml de crème hydratante pour bébé
_ 20 gouttes d'huile essentielle d'orange
_ 3-5 gouttes d'huile essentielle de cannelle

La crème pour bébé ne contient pas de produits chimiques ou d'autres substances nocives. Les experts de beauté disent que l'huile essentielle d'agrumes est un excellent anticellulite. Vous pouvez utiliser l'huile essentielle de l'agrume de votre choix. Mettez tous les ingrédients dans un bocal et remuez jusqu'à ce qu'ils soient tous bien mélangés. Vous ne devez pas utiliser plus de 5 gouttes d'huile essentielle de cannelle. Laissez reposer de 8 à 10 heures avant de l'appliquer. Il suffit juste de mélanger à nouveau avant utilisation et ne pas oublier de bien refermer le bocal après chaque utilisation.

BEURRE DE CACAO : PRODUIT DE BEAUTÉ NATUREL AUX NOMBREUX BIENFAITS



Gras et nourrissant comme le beurre de karité, le beurre de cacao se targue aussi d'être plus riche en phytostérols et en polyphénols que son rival. Ils protègent et aident la peau à cicatriser et à se réparer. Quant aux polyphénols, ces puissants antioxydants aident à lutter contre les radicaux libres et ralentissent le vieillissement cutané. Un atout pour les peaux sèches et matures.

Le beurre de cacao : pour une hydratation naturelle

Le beurre de cacao est issu de la pression à froid des fèves de cacao. Avec ses 53 % de matières grasses, il est nourrissant, cicatrisant et hydratant. Il peut être utilisé pour le visage et le corps et est idéal pour les peaux :

- sèches,
- dévitalisées,
- abîmées,
- déshydratées.

Ses usages particuliers à signaler sont :

- comme baume pour les lèvres ;
- en soin capillaire réparateur pour les chevelures sèches et abîmées ;
- pour préserver l'élasticité de la peau et prévenir l'apparition de vergetures lors de la grossesse.

Le beurre de cacao est un

Riche en vitamines A, B, C, E, en minéraux (fer, calcium, cuivre, magnésium), le beurre de cacao contient également des flavonoïdes, dont des polyphénols antioxydants.

Grâce à eux, il neutralise les radicaux libres, restructure l'épiderme et assure un bon fonctionnement cellulaire.

En plus d'être un puissant antioxydant naturel, il stimule la synthèse du collagène, ce qui redonne élasticité et tonus à la peau. Idéal donc pour lutter contre les effets du temps mais aussi contre les vergetures (rupture des fibres élastiques de la peau).

Les femmes africaines l'utilisent en massage durant et après la grossesse, pour préserver l'élasticité cutanée et prévenir l'apparition inesthétique de vergetures.

Roulé a la courgette et thon

Ingredients

- 3 a 4 belle courgettes rapées
- 1 oignon rapé
- 1 échalote rapée
- 3 a 4 oeufs
- persil haché
- 2 c a soupe de creme fraiche
- 3 c a soupe de lait
- sel, poivre noir, safran ou curcuma
- thon a l'huile selon le besoin
- fromage pour sandwiche
- quelques tomates cerises (facultatif)

Préparation :

1.râpez les courgettes nettoyées
2.hachez finement les oignons, l'échalote et le persil
3.mélangez tout ces ingrédients, avec les oeufs fouettées, la crème fraîche, et le lait
4.assaisonnez au sel, poivre noir, curcuma
5.étalez le mélange uniformément, dans un moule allant au four chemisé d'une feuille de papier cuisson beurrée
6.cuire dans un four préchauffé a 190 degrés C pendant presque 30 minutes
7.retirez le plateau du four, placez les formages spécial sandwich pour couvrir la surface
8.garnir la surface de thon égoutté de son huile, et de tomates cerises coupées en deux
9.roulez immédiatement a l'aide du papier de cuisson
10.puis remettre au four pour que ça prenne une jolie couleur pour 5 a 7 minutes
11.laissez refroidir un peu avant de découper et déguster



Feuilletées à la crème d'amandes

Ingrédients:

- 500 g de Farine.
- 10 g de sel fin.
- 25 cl d'eau froide.
- Quelque goutte de vinaigre d'alcool.
- 5 g de sucre.
- 250 g de beurre.

Garniture :

- 100 g d'amande moulu.
- 100 g de sucre glacé.
- 100 g de beurre fondu.
- 1 œuf.
- 1 sachet de sucre vanillé.

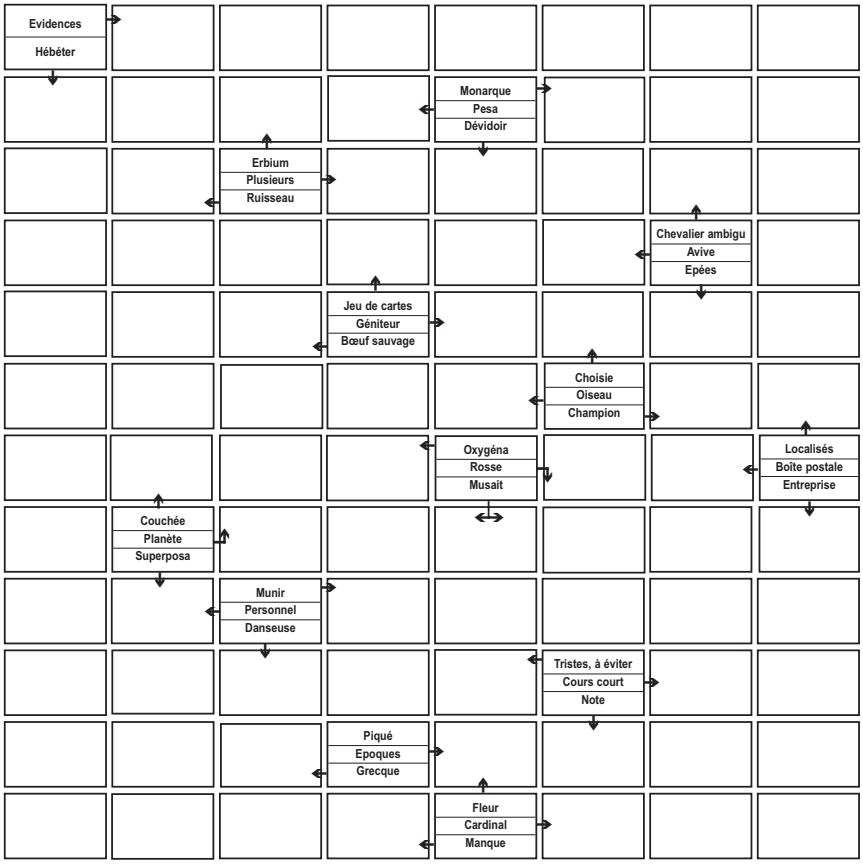
Pour la dorure : un œuf battu.

Préparation :

- Tamiser la farine avec le sel dans un grand plat, verser le sucre, le vinaigre, l'eau en mélangeant avec les doigts pour obtenir une pâte homogène.
- Travailler la pâte légèrement avec la paume de la main pour l'assouplir.
- Abaisser la pâte en rectangle.
- Placer le beurre au milieu, replier le haut et le bas de la pâte, de façon à ce que qu'ils se touchent au milieu.
- Coller les bords avec un rouleau à pâtisserie.
- Donner un quart de tour à la pâte puis abaisser pour obtenir deux rectangles.
- Placer le au réfrigérateur.
- Dans un bol, mélanger les amandes, le sucre, le beurre, le sucre vanillé et l'œuf.
- Placer la crème obtenue dans une poche à douille.
- Badigeonner le tour du rectangle de la pâte feuilleté avec l'œuf battu.
- Pocher la crème au centre de la pâte.
- Recouvrir la crème avec le rectangle de pâte restant.
- Appuyer sur les bords pour les souder.
- Badigeonner d'œuf et décorer avec la lame d'un couteau.
- Placer au four préchauffé à 180 °C pendant 25 minutes.
- Laisser refroidir et la couper en morceaux.



Mots fléchés n° 1404



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1403

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

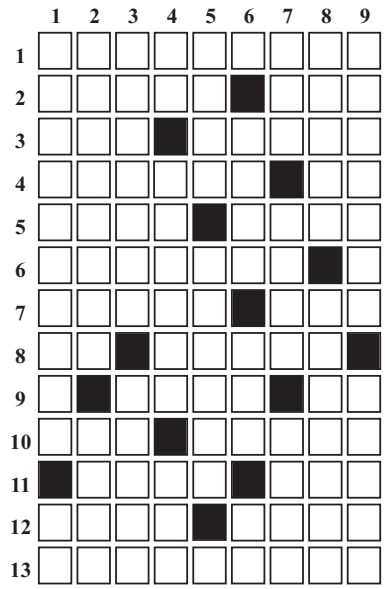
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT
1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT
1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1403

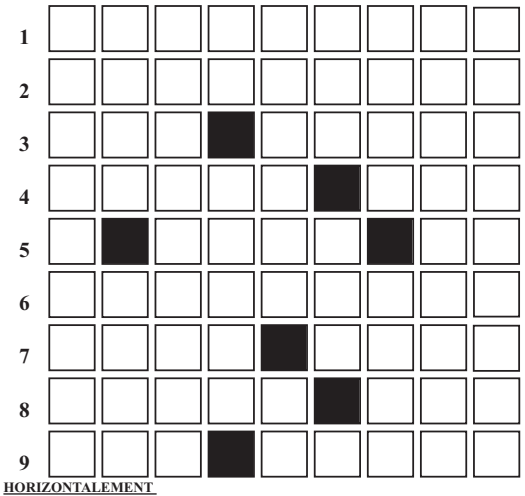
HORIZONTALEMENT
ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT
ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1404



HORIZONTALEMENT
1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT
1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1403

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

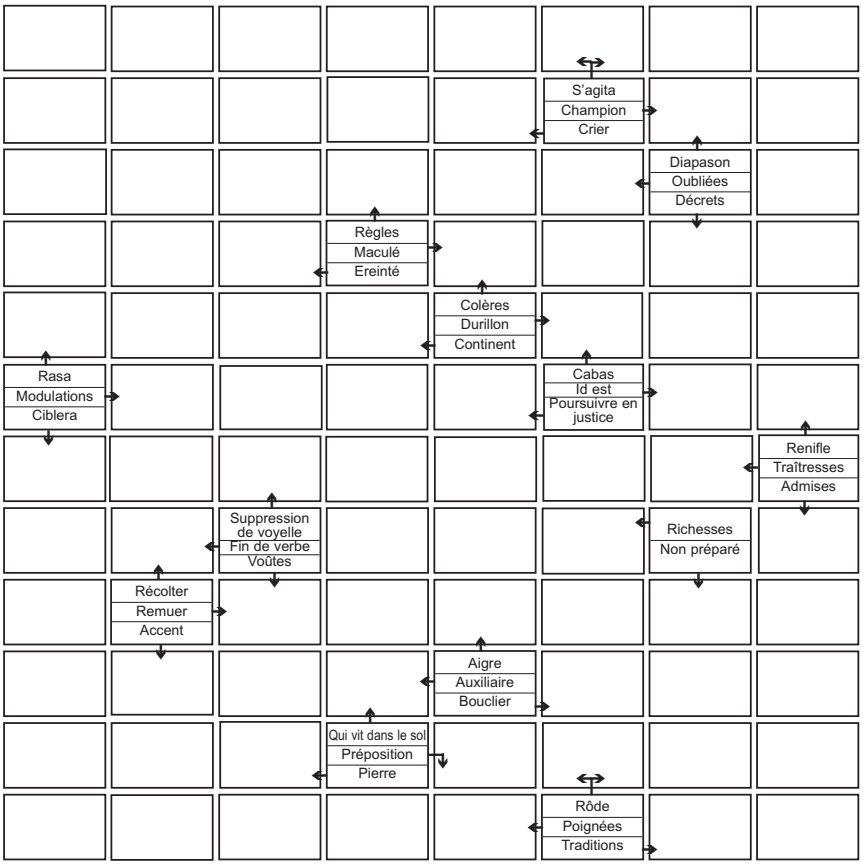
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

Mots fléchés n° 1477



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1476

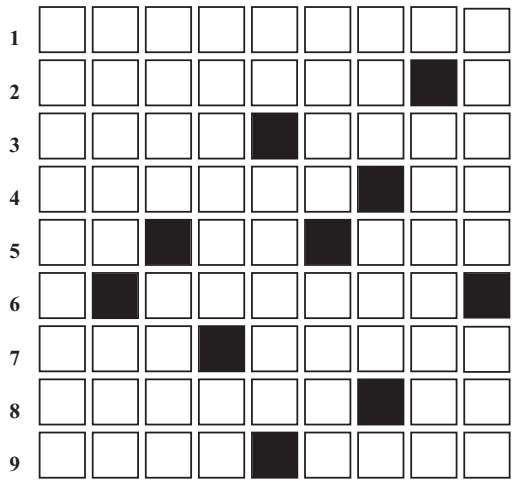
Horizontalement

– SENTIER
FORE – NUE
AURES – SI
BRESIL – N
RIS – GAVE
IR – ONDE –
CACHE – LC
ASIR – CLE
T – GENRES
IDA – OUIS
OURS – ETE
NOEUD – ES

Verticalement

– FABRICATION
SOURIRAS – DUO
ERRES – CIGARE
NEES – OHRE – SU
T – SIGNE – NO – D
IN – LAD – CRUE –
EUS – VELLEITE
REINE – CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Métier libéral – 2. Ramène à la vie – 3. Rendu sans éclat – Coin doux – 4. Roches siliceuses – Parfois pronom – 5. Titane – Branché – Parcourut – 6. Rossés – 7. Canton suisse – Battit – 8. Arbrisseau à fleurs – Personnel – 9. Elle fait l'affiche – Certaine.

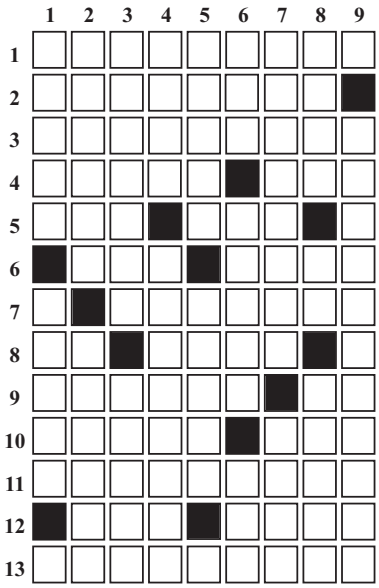
VERTICALEMENT
1. Propriétaires d'un navire – 2. Résisté – Il suit la tétée – 3. Palpa – Dégénéra – 4. Enseigna – Fin de verbe – 5. Condition – Pénètre – 6. Monceau – Déformé – 7. Propre – Bouquinés – 8. Achever avec succès – 9. Liquident – Bière anglaise.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
AMULETTES
PANAMA – NA
PR – MURETS
ERMITAGE –
NAIN – SORT
D – SET – URE
ILE – HATER
CORNER – ER
ETAI – ANSE

VERTICALEMENT
APPENDICE
MARRA – LOT
UN – MISERA
LAMINE – NI
EMUT – THE –
TARAS – ARA
T – EGOUT – N
ENTERREES
SAS – TERRE

Mots croisés 9/13 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Rejoindre – 2. Cupidités – 3. Légère et floue – 4. Esclave grec – Tonus – 5. Napperons – Terrain – 6. Possessif – Service d'urgences – 7. Jours – 8. Cale – Attachée – 9. Débris – 10. Faire du tort – Endosse – 11. Place déterminée – 12. Ecole de cadres – Vocifère – 13. Chevaux de bataille.

VERTICALEMENT
1. Kidnappés – Narine de cétacé – 2. Gobes – Nettoyée – Tambourines – Rois de la savane – 4. Allure de cheval – Ensemble des personnels – 5. Signes de jubilation – Mangeuses de laine – 6. Balle imparable – Grivoises – Pas ailleurs – 7. Groupement humain – Génitrice – 8. Crochet de boucherie – Note de musique – Se plaindre – 9. Essuyées.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
CASSOULET
OLE – USITE
NEVA – INNE
SRILANKA –
ET – ALES – P
REFILE – DO
VERNISSEE
A – ASA – ART
TRI – NON – E
OO – ACIDES
ISOLES – IS
RIRE – OCRE
ERE – ONDES

VERTICALEMENT
CONSERVATOIRE
ALERTEE – ROSIR
SEVI – FRAI – ORE
S – ALAINS – ALE –
OU – ALLIANCE – O
USINEES – OISON
LINKS – SAND – CD
ETNA – DER – EIRE
TEE – POETESSES

soduku 206

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	8		2			
		1				3		5
2	3					4		
9			6		4			
	2				3		8	
3			2	5				6
	6	7					5	
				4		1		2
	4				5		3	

SOLUTIONS

4	8	2	6	3	9	7	1	5
1	7	6	4	5	8	9	2	3
5	3	9	7	2	1	6	4	8
2	1	4	8	7	6	5	3	9
6	5	8	3	9	2	1	7	4
7	9	3	5	1	4	2	8	6
9	4	7	1	8	5	3	6	2
8	2	1	9	6	3	4	5	7
3	6	5	2	4	7	8	9	1

HANDISPORT/MONDIAUX-2015 :

Les champions algériens honorés pour leurs performances

LES ATHLÈTES de la sélection algérienne handisports, ont été honorés mardi à Alger, par le ministère de la Jeunesse et des Sports après leur consécration aux 5e Jeux Mondiaux handisports-2015 (réservés aux visuels) de Séoul en Corée du Sud (10-18 mai).L'Algérie a terminé à la 11e position mondiale, avec un total de sept médailles (4 or, 1 argent et 2 bronze), récoltées dans deux disciplines (judo, athlétisme), auxquelles s'ajoute un record du monde du jeune sprinteur Abdelatif Baka. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri, a tenu à féliciter les athlètes algériens lors d'une cérémonie organisée au restaurant du terrain du golf à Dely-Brahim (Alger).”Vous nous avez procuré une bouffée d'oxygène avec vos belles performances et vous méritez toutes nos félicitations. Le Ministère a attribué une enveloppe de 11.375.000 DA de récompense pour les athlètes et leur encadreur qui seront réparties selon les performances réalisées.Les sept consécrations algériennes ont été agrémentées par un record du Monde au 800m (T13), couru en 2:50:70 (battant l'ancien record du Cubain, Lazaro Rashid 2: 52. 50, détenu depuis 2007 à Rio).Sur le plan africain, l'Algérie a pris la première place devant le Mozambique avec huit médailles dont 3 or.Les consécrations algériennes en vermeil ont été l'œuvre du sprinteur Abdelatif Baka, avec deux titres mondiaux (1500m et 800m T13), Lynda Hamri (Longueur T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). Tandis que l'unique médaille d'argent a été remportée par le sauteur Bentria Firass au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze à la Longueur. La dernière médaille de bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg).Les Jeux mondiaux de Séoul auront permis à l'Algérie de glaner des places supplémentaires pour les prochains jeux Paralympiques de Rio-2016.

AFROBASKET 2015: HARAT CONFIANT SUR LES CHANCES DE L'ALGÉRIE



LE BASKETTEUR algérien Mohamed Harat s'est dit “heureux” de la participation algérienne au prochain AfroBasket-2015 qui aura lieu du 19 au 30 août en Tunisie, et reste confiant sur les chances du Cinq national.”Je suis confiant, mais je ne peux me prononcer sur les équipes de notre groupe. Exceptée la Côte d'Ivoire qui reste une belle équipe, je n'ai pas eu l'occasion de jouer contre le Cap Vert ni contre le Zimbabwe” a déclaré Harat sur le site de FIBA.com.L'Algérie qui avait raté sa qualification pour la phase finale, a finalement bénéficié d'une des trois Wild cards et participera pour la 16ème fois au championnat d'Afrique en évoluant dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.Le joueur de 25 ans qui évolue au FUS de Rabat (Maroc) reste optimiste quant aux chances de l'Algérie dans cette compétition qualificative pour les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016 qui regroupe 16 équipes africaines.

7e JOURNÉE DES PLAY-OFFS DE HANDBALL MESSIEURS

Choc à Bordj Bou Arréridj !

La 7e journée des play-off de handball chez les messieurs, prévue demain, sera marquée par le déplacement périlleux du CRB Baraki chez les Criquets du CR Bordj Bou Arréridj, mais aussi par le match entre la JSE Skikda (qui partage conjointement le fauteuil de leader avec le CRB Baraki) et le Groupement des Pétroliers à la salle de Bordj El-Kiffan.



Les poulains de Karim Bechkour seront mis demain à rude épreuve puisque le CRBB Arréridj n'a pas encore abandonné la bataille pour le titre national de l'exercice en cours. Baraki, en tête du classement avec 10 points aura en face de lui un adversaire qui veut réduire l'écart pour pimenter davantage le reste de la compétition, car en cas de succès, les Bordjiens se retrouveraient à deux longueurs du CRBB. Cependant, on n'en est pas encore là puisque le Chabab de Baraki est coriace en défense avec les Hedjaidji, Toum et les gardiens Kerbouche et Boukhatem, pour ne citer que ceux-là. Aussi, cette rencontre est un peu particulière dans la mesure où elle mettra aux prises, sur le banc de touche, deux anciens enfants de l'école el-biaroise, à savoir Karim Bechkour avec Moulay Abdallah Fatah. Le premier coache Baraki et le second le CR Bordj Bou Arréridj. Deux destins qui leur sourient car ces deux techniciens ont de fortes chances de se rencontrer en finale de la coupe d'Algérie, le 30 de ce mois à la salle Harcha. L'autre leader, la JSE Skikda, aura un test difficile puisqu'elle croisera le fer avec le champion d'Algérie en titre, le GS Pétroliers. Même si ce dernier a perdu pratiquement toutes ses chances de conserver le titre national, il n'en demeure pas moins que les confrontations entre ces deux antagonistes ont été de tout temps animées sur l'aire de jeu. La JSES qui possède la meilleure attaque actuellement avec 157 buts, ne veut pas lâcher son fauteuil de leader, mais en face, et malgré leurs mauvais résultats, les Pétroliers carburent bien en attaque pour avoir marqué jusque-là pas moins de 155 buts. De ces deux confrontations (CRBBA-CRBB et GSP-JSES), ce sera l'Entente de Aïn Touta qui, normalement, devrait en tirer profit car les Aurésiens reçoivent demain la lanterne rouge, le Mouloudia de Saïda. Mathématiquement, l'ESAT n'est pas encore écartée de la course au titre national. Avec 5 points au compteur, les coéquipiers de Mustapha Abbassi peuvent revenir au classement et donner un peu plus de jus pour la suite et pour les trois journées encore à jouer en cette fin de saison époustouflante. Néanmoins, il ne faut guère enterrer cette équipe du MC Saïda qui, nonobstant son rang de lanterne rouge, est en train de réaliser de belles performances, notamment lors des quatre dernières journées. Et l'exemple le plus frais reste ce score de parité enregistré chez lui face au CRBBA sur le score de 19 partout, lors de la dernière journée de ces play-offs. Aïn Touta est avertie !

Said Lacète

PROGRAMME DES RENCONTRES

Demain à 15 h
A Aïn Touta : ESAT – MCS
A BB Arréridj : CRBBA – CRBB
A Bordj El-Kiffan : JSES - GSP

3e TOURNOI PLAY-OFF DE LA SUPER DIVISION A DE BASKET-BALL

Le GSP en terrain conquis, une place encore en jeu pour le CRBDB ou l'USS

DUR ET LONG sera ce week-end pour les animateurs du 3e et dernier tournoi play-off de la superdivision A de basket-ball, dont l'issue finale nous dévoilera samedi en début de soirée, le nom des deux équipes qui animeront la finale des As. D'où la question : qui affrontera le GS Pétroliers, bien lancé pour défendre son titre jusqu'au bout ? Dominant jusque là les débats après les deux premiers tournois organisés à Dar El-Beida puis à Sétif, les poulains du coach Faid Billal seront plus que jamais en position de force pour un sans-faute sur leur parquet à la salle de Hydra. Les Pétroliers qui se sont déjà offerts le tournoi de l'excellence à Batna contre le CRBDB devraient logiquement retrouver en final leur éternel et malheureux rival de Maison-Blanche ou l'US Sétif. Le reste des équipes devraient se contenter de jouer aux trouble fêtes à l'image de l'ABS, premier adversaire du GSP cet après-midi. Une simple formalité pour les Algérois face une formation skikdie encore sur un nuage après sa qualification historique en demi-finale de la coupe d'Algérie. Le GSP enchaînera vendredi face à l'un de ses deux prétendants au sacre final l'USS. Le dernier match du champion en titre sortant sera synonyme d'une finale avant la lettre face au CRBDB. Encore une fois, elle aura l'aire d'une revanche pour les poulains d'Aït Kaci, qui n'ont jamais battu les Pétroliers dans de telles confrontations. Le CRBDB entamera cette dernière étape, aujourd'hui face à l'OB avec l'objectif de se refaire une santé après sa défaite inattendue face au NAHD. Le Chabab aura les faveurs des pronostics vendredi contre le NBS seule formation à ne pas avoir encore gagné le moindre match. L'US Sétif relancé dans la course pour une place en finale après son opération de rachat réussie à domicile et la défaite du CRBDB contre les Sang et Or partir dans la peau du favori cet après-midi face au NBS. Il risque cependant gros demain face au GSP, chez lui. Les Sétifiens seront sur leur gardes samedi devant l'AB Skikda, capable de brouiller encore les cartes si Oukid et ses camarades restent concentrés sur leur sujet.

S. S.

A HYDRA :

Jeudi :
USS – NBS 13h00
CRBDB-OB 14h30
IRBBA-NAHD 16h00
GSP-ABS 17h30
Vendredi:
ABS-NAHD 14h30
NBS-CRBDB 16 h00
OB-IRBBA 17h30
GSP-USS 18h00
Samedi:
USS-ABS 13h00
IRBBA-NBS 14h30
NAHD-OB 16h00
CRBDB-GSP 17h30

30e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Qui de Tlemcen, Koléa Hadjout accompagnera Merouana en DNA ?

C'est demain en fin d'après-midi que le championnat national de Ligue 2 Mobilis rendra son verdict pour le bas du tableau. D'où la question : qui accompagnera l'AB Merouana en division inférieure ?



Quatre équipes sont menacées par le purgatoire, à savoir le CRB Ain Fekroun (35 pts), l'USMM Hadjout (34 pts), le WA Tlemcen (33 pts) et l'ESM Koléa (31 pts), juste devant la lanterne rouge l'AB Meroauna avec 27 unités et condamnée avant terme. Les choses étant scellées pour le haut du tableau avec l'accession officielle de l'USM Blida, et de ses deux poursuivants, le RC Relizane et le DRB Tadjenant, ceci oblige les regards à rester jusqu'à l'ultime minute tournés vers la partie opposée du classement. Hasard du calendrier oblige, le stade de Koléa verra l'Etoile locale, avant-dernière et un pied en enfer, recevoir le WA Tlemcen logé à la même enseigne avec deux unités de plus. Un match de survie pour deux équipes condamnées à vaincre sans avoir leur destin en main. L'ESMK et le WAT n'auront d'autre choix que sortir victorieux et attendre leur sort à l'issue des autres rencontres. Les Koléens, forcés au huis clos , privés donc de l'apport important de leur douzième l homme auront fort à faire devant une équipe des Zianides, qui jettera toutes ses forces dans cette confrontation pour éviter le pire qui puisse lui arriver après avoir quitté la cour des grands. Les cardiaques à Koléa et Tlemcen n'auront qu'abstenir de suivre les débats à travers les ondes des différentes radios. Dans ce lot de clubs exposés à la sentence du purgatoire, c'est le CARB Aïn Fekroun qui semble le mieux placés pour assurer son maintient en accueillant à Ai M'lila, le RC Relizane qui est sur un nuage après avoir composté son billet pour la cour des grands. Des visiteurs qui vont donc se présenter sans pression pour faire leurs adieux à la Ligue 2 Mobilis. Un dernier round où tout le monde sera beau et tout le monde sera gentil. L'autre formation dans l'œil du cyclone, l'USMM Hadjout devrait normalement faire le plein et assurer son maintien en se rendant chez la lanterne rouge, l'AB Merouana qui a les deux pieds déjà en DNA et qui devrait selon nos sources se présenter avec un effectif totalement démobilisé. A moins que les Merouanis dans un dernier sursaut d'orgueil décident de jouer à fond pour un dernier baroud d'honneur et préserver l'éthique sportive. Pas si évident que ça. Toute porte à croire que les deux antagonistes du jour à koléa seront les deux accompagnateurs de Merouana en division inférieure. Le reste des rencontres verra le champion de cette Ligue 2 Mobilis , l'USM Blida faire ses adieux à l'anti chambre de l'élite à Oum El-Bouaghi où l'US Chaouia se fera une joie d'accrocher à son tableau de chasse pour la forme le scalp du sorcier blanc Mouassa et ses poulains. Le DRB Tadjnant l'autre heureux élu à la cour des grands ira pour sa part à Bou sâada faire la fête avec l'ABS. Les rencontres de Bejaia,Saida et Médéa se joueront sur un air de vacances… et de regrets.

S. S.

VENDREDI À 17 H

Ain M'lila: CRBAF – RCR
Bejaia: JSMB – ASK
Saïda: MCS – CAB
Merouana: ABM – USMMH
Oum El-Bouaghi: USC – USMB
Médéa: OM – CABBA
Bou sâada: ABS – DRBT

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U 23:

Vers l'organisation de deux matchs amicaux Algérie-Egypte

LA FÉDÉRATION algérienne de football a engagé des discussions avec son homologue d'Egypte pour l'organisation en juin prochain deux matchs amicaux entre les sélections des moins de 23 ans des deux pays, a indiqué l'entraîneur de l'équipe algérienne de la catégorie, André Pierre Shurmann. Le technicien suisse a vivement souhaité la programmation de ces deux rencontres entrant dans le cadre des préparatifs des deux formations pour les éliminatoires du championnat d'Afrique prévu en décembre prochain au Sénégal."Des discussions sont en cours entre les deux parties et j'espère qu'elles vont aboutir. Nous avons tant besoin de ce genre de rencontres pour bien préparer le dernier tour des éliminatoires qui approche à grand pas", a déclaré Shurmann à la presse à l'issue du match amical contre le Soudan (1-1), mardi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida.Les jeunots des Verts, exempts des deux premiers tours des qualifications, préparent le dernier tour éliminatoire du rendez-vous continental qui les opposera en juillet et août prochains face au vainqueur de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Cameroun. Revenant sur ce nul concédé contre les Soudanais, l'entraîneur national a estimé que son équipe "méritait mieux", ajoutant que ses joueurs ont pêché notamment par leur manque d'efficacité."Sans remettre en cause les qualités de l'adversaire, je pense que nous méritions de l'emporter si nous avions concrétisé les nombreuses occasion franches créées", a-t-il regretté. Les Algériens ont terminé la première période à leur avantage grâce à un but de leur attaquant de pointe, Oussama Derfelou, meilleur buteur du RC Arbaâ (Ligue 1), mais l'adversaire a réussi à égaliser dans les derniers instants de la partie au prix d'un penalty signé Omar Emad. L'entraîneur national a assuré, en revanche, que ce genre de rencontres lui permet de tirer beaucoup d'enseignements en vue des deux matchs qualificatifs pour la rendez-vous continental, rappelant au passage qu'il a été contraint pour l'occasion de se passer des services de trois joueurs clés de son effectif, pour blessures. Shurmann, s'est dit enfin optimiste quant aux chances de son équipe d'atteindre son objectif qui est de se qualifier d'abord au championnat d'Afrique puis viser un billet pour les Jeux Olympiques. Les trois premiers à l'issue de la deuxième édition du championnat d'Afrique se qualifieront directement aux Jeux Olympiques (JO) de Rio De Janeiro (Brésil) en 2016. Le quatrième disputera un match barrage face à une sélection d'Asie. Le football algérien est absent des JO depuis l'épreuve de 1980 à Moscou.

LNF DISCIPLINE : DU HUIS CLOS POUR L'USM ALGER ET L'USM BLIDA

LA COMMISSION de discipline de la LFP a rendu ses sanctions ce lundi, et l'arme du huis clos a une fois de plus été brandie. Ainsi en Ligue 2, l'USM Blida écope de 4 matches à huis clos dont deux avec sursis après les incidents qui se sont produits le Week-end dernier face à Médéa, avec un match qui a mis près de trois heures à se terminer. De plus la LFP sanctionne d'une amende de 200 000 DA, le club Blidéen, pour jet de fumigène et de projectiles. L'USMB débutera la saison prochaine en ligue 1 avec deux matches sans public. Pour sa part Mr Boukhelkhal Mahfoud, le Président de l'O Médéa a été suspendu pour 6 mois avec une amende de 100.000,00 DA pour comportement anti sportif et propos injurieux portant atteinte aux officiels de match .En Ligue 1 c'est l'USM Alger qui prend un match à huis clos après les jets de projectiles durant la rencontre à Bologhine entre l' USMA et le MOB comptant pour la 28ème journée du championnat Mobilis de ligue 1.

AISSA MANDI N'EST PAS DANS LES PLANS DE L'O LYON



MÊME s'il a émis le vœu de changer d'air cet été, Aïssa Mandi n'est pas sûr de pouvoir quitter Reims à la fin de saison. Une chose est sûre, il ne rejoindra pas les rangs de l'Olympique Lyonnais, d'après son président Jean-Pierre Caillot.« Mandi ne sera pas un joueur de Lyon si j'en crois les propos d'Hubert Fournier que j'ai croisé dimanche lors des trophées UNFP. À priori, le dossier ne les intéresse pas, par rapport aux postes qu'ils recherchent. On espère qu'Aïssa sera toujours au stade de Reims l'année prochaine. C'est un enfant du club, on lui a proposé un projet.

APC D' ORAN : 15 MILLIONS DE DINARS POUR LE MCO ET L'ASMO

LE CONTRAT programme portant aide financière de l'APC d'Oran aux SSPA des clubs professionnels de football de l'ASMO et du MCO, a été paraphé avant hier par le maire d'Oran, M. Noureddine Boukhatem, et les présidents respectifs des deux clubs, en présence des membres de la Commission socioculturelle et sportive, des vice-présidents de l'APC et du secrétaire général du conseil syndical. La cérémonie de signature de cette convention qui obéit aux dispositions de la loi 13/05 dans son article 251 et le décret 14/438, a donné lieu à l'intervention du président de l'APC qui a rassuré les représentants des deux associations du soutien de la commune à tous les efforts visant la promotion du sport et l'épanouissement de la jeunesse. M. Boukhatem a signalé l'intervention de l'APC d'Oran dans les grands chantiers lancés dans un passé récent pour réhabiliter le stade Habib-Bouakeul afin de garantir la domiciliation de l'ASMO, une école prestigieuse dans la formation des jeunes footballeurs. La même cérémonie a réuni, au cours de l'après-midi, les responsables du MC Oran qui vient de fêter son 71e anniversaire. A noter que le montant de la subvention est estimé 15 millions de dinars pour chaque club.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:32	12:26	16:16	19:38	21:13
CONSTANTINE	03:39	12:30	16:19	19:42	21:15
ALGER	03:52	12:44	16:34	19:57	21:31
OUARGLA	04:03	12:35	16:16	19:37	21:02
CHLEF	04:01	12:51	16:40	20:02	21:35
MOSTAGANEM	04:07	12:56	16:45	20:07	21:39
ORAN	04:11	12:59	16:47	20:09	21:41

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5177 - JEUDI 2 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



	Max	Min
Alger	22°	13°
Oran	24°	14°
Constantine	15°	6°
Ouargla	34°	21°

POUR LES SOUSCRIPTEURS D'AADL 2001, 2002 ET UNE PARTIE DE 2013

Le paiement de la deuxième tranche à partir d'octobre

L'opération de remise des ordres de versement (OV) de la deuxième tranche du prix des logements de location-vente sera fera à partir du mois d'octobre prochain. C'est ce qu'a annoncé avant-hier le Directeur général de L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) Tarek Belaribi.


DR

«L'AADL déploie le maximum d'efforts pour lancer l'opération dès le début du dernier trimestre de l'année 2015 », a-t-il dit au cours d'une réunion d'évaluation du secteur de l'habitat. L'opération concernera les souscripteurs des programmes AADL de 2001 et 2002 ainsi qu'une partie des souscripteurs de 2013 «dont les enquêtes prouvent qu'ils n'ont bénéficié d'aucune propriété immobilière », a-t-il précisé. Les services des Domaines et les Conservations foncières «sont actuellement en train de traiter les listes des souscripteurs envoyées par le ministère de l'Habitat pour enquête », avance le même responsable. Une telle opération permettra d'accélérer l'élaboration des contrats de pré-affectation qui devraient être remis aux souscripteurs de 2001 et 2002 avant la fin de l'année.

Parmi ces derniers, 89.152 souscripteurs ont payé la première tranche dont 66.436 sont localisés à Alger. Quant aux souscripteurs de 2013, l'AADL a procédé jusqu'à la semaine en cours à la délivrance de 541.423 OV sur 560.658 dossiers admis, selon le même responsable qui a précisé que 142.230 OV ont été remis aux souscripteurs de la capitale. Le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme et de la ville Abdelmadjid Tebboune a instruit le directeur de l'AADL de «résoudre le problème de tous les souscripteurs n'ayant pas encore reçu leurs OV » en ouvrant la possibilité de mettre en place des bureaux de réception et de contact direct. Concernant les projets AADL, les données démontrent que les travaux de réalisation ont été lancés pour 145.523 logements dont 38.850 ont été lancés durant les quatre premiers mois de l'année en cours. Sur la totalité des logements lancés, l'agence compte 106.673 unités affichant un taux d'avancement des travaux entre 10 et 14%, alors que le reste est au stade de conclusion de contrats avec les sociétés de réalisation. Le ministre a indiqué que les 84.477 logements restant seront entamés avant juillet prochain permettant ainsi de lancer la totalité du programme AADL qui compte 230.000 logements.

L'AADL négocie actuellement avec les sociétés figurant dans les short-list établies par le secteur pour le lancement de 47.637 logements. Leurs dossiers seront envoyés la semaine prochaine au ministère en vue de les soumettre au gouvernement pour validation.

Par ailleurs, M. Tebboune a donné des instructions aux responsables de cette agence sur la nécessité de respecter le mode de construction propre aux régions du sud du pays dont les paramètres ont été identifiés par l'arrêté de 2013 comme la réalisation de bâtisses de pas plus de deux étages. Concernant la gestion des cités AADL, le ministre a indiqué que son département était prêt à assurer l'appui nécessaire, et ce, à travers la formation d'entreprises de jeunes spécialisées dans la gestion des ensembles immobiliers selon les principes de ce métier : la sécurité, la préservation des biens publics et le traitement convenable des habitants.

Récemment, Teboune annonçait que la livraison des logements AADL souscripteurs de 2001 aura finalement qu'au début de l'année 2016, soit un retard de six mois. Les souscripteurs qui se sont déjà acquittés de la première tranche pourront donc réceptionner leur logement au début de 2016 et ne pourront payer leur deuxième tranche que contre présentation du « certificat négatif », qui prouvera qu'un souscripteur n'a pas bénéficié auparavant d'un logement ou d'un terrain. Tebboune avait affirmé qu'il s'agissait d'une procédure tout à fait normale et logique exigée dans diverses formules de l'habitat.

S. N.

DÉTÉRIORATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BÉJAÏA

Des transporteurs en grève

AU MOINS 29 transporteurs urbains de la ligne N° 02 de la ville de Béjaïa ont entamé un mouvement de grève illimitée depuis avant-hier. Ces derniers, qui assurent les dessertes entre Aïn Skhoune, Taghzout et Porte Sarasine au port de Béjaïa, reviennent à la charge une nouvelle fois et réclament «la réfection très rapide de la route principale qui mène vers ces deux localités périphériques de la commune de Béjaïa sur au moins 6 km». «L'état de la route est très dégradé depuis plusieurs années et les travaux d'installation des réseaux de voirie et d'adduction traînent depuis des mois», dira un transporteur que nous avons contacté hier. «La route est totalement détériorée sur 3 km entre l'université et Taghzout et elle est partiellement délabrée sur 6 km», précise notre interlocuteur qui soutient que les autorités locales ont été saisies maintes fois à ce propos. Les mécontent ont dénoncé aussi la lenteur des travaux et estimé que l'entreprise chargée de mener les ouvrages n'est pas sérieuse car elle n'a réalisé que 10 m en 4 mois. Ils estiment que les travaux de rafistolage en gravier réalisés par l'APC ne sont aucunement une solution, ils exigent que la réparation de la route se fasse avec du bitume en attendant le réaménagement total de ce chemin. **N. B.**

SELON UN BILAN DU MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

460 000 logements seront réceptionnés cette année

460 000 logements seront réceptionnés durant l'année en cours, selon un bilan présenté par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme lors d'une rencontre d'évaluation, un chiffre jamais atteint par le secteur. L'objectif tracé pour 2015 est le lancement de 350 000 unités en travaux et la réception de 460 000 autres contre 326 000 logements réceptionnés en 2014. C'est ce qu'on démontré les données du ministère.

Selon ce même bilan, 65 825 logements ont été réceptionnés au cours des quatre premiers mois de 2015 dont 16 000 sociaux. 91 880 logements ont, par ailleurs, été mis en chantier dont 38 850 unités de la formule location-vente AADL, 19 509 logements sociaux et 1 631 logements promotionnels aidés (LPA), 1 750 logements promotionnels publics (LPP) et 30 140 logements ruraux. Le ministère a engagé, pour le financement de ces projets, plus de 136 milliards de DA, selon ce bilan. En somme, le programme sectoriel porte sur la réalisation de 1,732 million de logements composés essentiellement des projets restants du programme quinquennal 2010-2014 et du programme additionnel lancé en 2013. Ce programme comprend le lancement de 723 410 logements sociaux, 174 441 logements LPA et 230 000 logements de location-vente, 151 850 logements LPP et 453 151 logements ruraux.

A fin avril dernier, 1,212 million d'unités ont été lancées en travaux soit 70% de la totalité de ce programme. S'exprimant sur le programme du secteur pour 2015, le ministre de l'Habitat Abdelmadjid Tebboune a souligné que les efforts seront poursuivis en vue d'éradiquer les bidonvilles avant la fin de l'année dans de nombreuses wilayas, dont Alger.

R. A.

Tizi Ouzou : un policier gravement blessé par son collègue

UN POLICIER a été gravement blessé hier matin par son collègue qui l'a volontairement atteint de plusieurs coups de feu. Le drame s'est produit à la cité CNEP du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, où l'auteur de l'attaque a d'abord poursuivi sa victime avant de lui tirer dessus et de l'abandonner sur les lieux, indiquent des témoins. Des éléments de la BMPJ sont ensuite accourus pour désarmer le policier auteurs des tirs et l'arrêter. Le blessé a été évacué au CHU Nedir-Mohammed où il été pris en charge. Une panique générale s'est emparée des citoyens présents sur les lieux du drame, dont les causes demeurent inconnues.

A. D.

TENUE DU 10E CONGRÈS DU FLN

La justice reporte le verdict pour le 27 mai prochain

LA CHAMBRE administrative de Bir Mourad Raïs n'a pas rendu son verdict hier, comme prévu sur la légalité ou pas de la tenue du 10e congrès du FLN, annoncé du 28 au 30 du mois en cours. Elle a renvoyé pour la deuxième fois consécutive sa décision au 27 mai, le jour même de la réunion du Comité central. La chambre administrative a été saisie par un groupe de l'opposition à la direction actuelle incarnée par Amar Saïdani pour annuler l'autorisation accordée par les services de la wilaya d'Alger pour la tenue du 10e congrès à la Coupole Mohamed-Boudiaf prévu les 28, 29 et 30 mai prochain.